

République Algérienne Démocratique Et Populaire

UNIVERSITE DE TLEMCCEN

*FACULTE DES LETTRES ET DES
LANGUES*

Département de français

Filière de Français

Intitulé :

**Le soutien des parents dans
l'acquisition/apprentissage d'une langue étrangère
FLE (Cas des apprenants du primaire)**

Réalité et perspectives

Mémoire pour l'obtention du diplôme de Master en Didactique

Présenté par :

M^{me} BELHADJI Radhia

Dirigé par :

M. Medjahdi Mokhtar

Membres du jury :

- **Président :**
- **Examineur :**
- **Rapporteur :** Monsieur MEDJAHDI Mokhtar

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2015-2016

Remerciements

Au terme de ce travail, Nous remercions Dieu le tout puissant qui nous a donné la force et le courage pour poursuivre mes études.

Mes remerciements les plus s'incères à Monsieur Medjahi Mokhtar pour l'intérêt qu'il a porté à mon travail, pour son aide précieuse, surtout pour ses disponibilités, son soutien, ses encouragements et ses orientations tout au long de cette année.

Je remercie aussi mes professeurs de la faculté des lettres et des langues, département de Français.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à

Mes chers parents,

Mon mari,

Ma fille,

À mes sœurs,

À mon frère, et à

Toute la promotion « Didactique »

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE	
1-L’histoire de l’école primaire française en Algérie.....	4
1-1 l’école primaire.....	4
1-2 Les objectifs de l’enseignement de la langue française au primaire.....	5
2- La situation linguistique en Algérie.....	6
2-1- Le Statut de la langue française en Algérie.....	6
2-2 l’Algérie 2 ^{ème} pays francophone après la France	9
3-l’apprentissage précoce du français langue étrangère.....	10
3-1 La précocité chez les enfants.....	11
3-2 Les multimédia et le français précoce en Algérie.....	12
4-Le système éducatif algérien.....	12
5-l’enseignement de la langue française au primaire.....	13
5-1 Définitions et comparaisons.....	13
5-2 Français langue étrangère.....	14
5-2-1 Définitions.....	14
5-3-l’enseignement du FLE au primaire.....	15
5-4 l’avantage cognitif de l’enseignement du FLE au primaire.....	17
6- Les réformes du système éducatif à l’école primaire.....	17
7-Les différentes méthodologies utilisées pour l’enseignement du Français à l’école primaire.....	19
7-1 Méthodologies utilisées avant la réforme de 2003.....	19
8- Le soutien.....	20
8-1 Le soutien pédagogique.....	20
8-2 Le soutien psychologique.....	21
8-3 Le soutien scolaire	22
9- Qu’est-ce qu’une Association de parents d’élèves ?.....	24
9-1 Adhérer à une Association de parents d’élèves.....	25
9-2 Le rôle d’une Association de parents d’élèves.....	25
10 -La relation enseignant –élève.....	26
11-Comment construire des relations de confiance entre parents et enseignants ?.....	27
Conclusion partielle.....	29
CHAPITRE II : CADRE PRATIQUE	

Introduction.....	31
Méthodologie de recherche.....	31
1- Présentation du corpus.....	31
2-Description du corpus.....	
3-Analyse du corpus.....	32
4-Analyse de la fiche d'enquête.....	34
CONCLUSION GENERALE.....	63
BIBLIOGRAPHIES.....	66
ANNEXES.....	69

Introduction

L'apprentissage d'une langue étrangère devient aujourd'hui une nécessité. Il n'est plus possible dans le monde actuel de connaître seulement la langue maternelle et sans s'ouvrir aux autres langues et aux autres cultures.

« Être, c'est parler plusieurs langues, ne pas être, c'est parler une seule langue ».

Jean-Paul Sartre.

« Qui ne connaît pas de langues étrangers, ne sait de sa propre langue »

Johan Wolfgang Goethe

C'est pourquoi, il est important pour les individus de maîtriser le plus tôt possible, une ou des langues étrangères, pour qu'ils puissent avoir l'opportunité de s'intégrer à un monde en perpétuel changement et pour qu'ils puissent mieux le comprendre.

Plusieurs chercheurs stipulent qu'il est très important d'être confronté dès le niveau préscolaire à la langue étrangère afin de faciliter et d'optimiser l'efficacité de l'apprentissage à l'âge où l'enfant est ouvert et attentif à la diversité des phonèmes,

Pour GUBERINA, Peter :

« C'est pendant la période précédant l'école primaire que l'enfant développe les plus grandes facilités pour l'apprentissage d'une langue étrangère car l'acquisition se fait encore de manière naturelle avant de se plier aux situations institutionnelles d'apprentissage »¹

C'est dans cette perspective que nous avons mené l'expérimentation de notre projet de recherche du mémoire de master dont l'intitulé est « le soutien des parents dans l'acquisition/apprentissage d'une langue étrangère (FLE). Cas des apprenants du primaire Réalité et perspectives.

Ce modeste travail s'inscrit dans le cadre de la didactique d'enseignement/apprentissage de la langue française au primaire qui constituent les premières années d'enseignement / apprentissage de la langue française comme langue étrangère, qui a pour but de développer chez les apprenants des compétences de communication à l'oral et à l'écrit.

Ceci étant nous pouvons formuler la problématique suivante :

Tout soutien est-il facteur facilitateur à l'apprentissage d'une langue étrangère FLE ?

¹ Guberina, P. (1991), le rôle de la perception auditive dans l'apprentissage précoce des langues, le français dans le monde, clé international p.65.

Nous suggérons l'hypothèse suivante :

-Les parents d'élèves soutiennent leurs enfants chacun à sa façon.

Pour cerner notre recherche, nous avons conçu notre plan en deux grandes parties : l'un théorique et l'autre pratique.

Dans le premier chapitre qui est le cadre théorique, nous allons définir quelques notions clés qui nous permettent d'élaborer notre travail, en premier lieu, nous essayons d'aborder un bref historique sur l'école primaire française en Algérie.

Ensuite nous présentons la situation linguistique en Algérie et l'apprentissage précoce du français, langue étrangère. Après cela, nous parlons du système éducatif algérien dont nous montrons les réformes du système scolaire et les différentes méthodes d'enseignement pour l'apprentissage du FLE au primaire.

Enfin, nous présentons quelques notions sur le soutien et ces différents types (pédagogique, psychologique et scolaire) plus une vue d'ensemble sur l'association des parents d'élèves et la relation entre (enseignant-élève) et (parent-enseignant).

Le deuxième chapitre c'est la partie pratique, qui est consacrée d'abord pour la présentation du corpus qui se constitue de deux questionnaires, l'un pour les parents d'élèves et l'autre pour les enseignants de français, en renforçant notre corpus par une fiche d'enquête

Ensuite, nous ferons le point sur l'analyse des résultats qui seront obtenus de ces questionnaires en les représentant graphiquement sous forme des secteurs avec une analyse de trois fiches d'enquête.

Notre travail s'achève par une conclusion générale, dans laquelle nous présenterons le bilan de notre travail.

Il faudrait bien aussi évoquer quelques difficultés que nous avons rencontrées lors de l'élaboration de ce mémoire à savoir :

- ❖ le refus des enseignants de répondre au questionnaire pour des raisons inconnues.
- ❖ des enseignants qui ont répondu juste à quelques questions et ont délaissé d'autres.
- ❖ déperdition de quelques questionnaires de la part des parents.
- ❖ des parents qui n'ont pas répondu à toutes les questions.

CHAPITRE I

CADRE THEORIQUE

1-L'histoire de l'école primaire française en Algérie :

1-1 l'école primaire :

L'école maternelle et l'école élémentaire constituent la première étape du parcours scolaire des élèves. La priorité donnée à l'école primaire par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république répond à la nécessité d'assurer pour tous les élèves, à l'issue de l'école élémentaire, la maîtrise des instruments fondamentaux de la connaissance.

Il est important de connaître l'histoire de cette institution.

Nous ferons ici un bilan du système scolaire en Algérie, partie primordiale de la mission civilisatrice, depuis la conquête en 1830, jusqu'aux dernières années de la seconde guerre mondiale.

La période qui suit, allant de 1943 jusqu'à l'indépendance en Algérie en 1962, sera, à cause de sa particularité, étudiée de plus près et traitée à part.

Le développement du système scolaire en Algérie passe par trois phases importantes au cours de la période coloniale. La première commence avec la conquête en 1830, et va jusqu'à la chute du second empire en 1870, après la proclamation en 1870 de la troisième république, la deuxième phase du développement débute, et durera jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale.

La troisième phase, comprend l'importante politique scolaire lancée dans les années 1940, s'enchaîne, sous différents régimes politiques dont le régime de Vichy, le comité français de libération nationale (CFLN)¹, le gouvernement provisoire de la république française (GPRF)², la quatrième et la cinquième république.

Bien que les régimes politiques se succèdent, les problèmes dans le domaine scolaire restent les mêmes, et malgré les solutions qui peuvent paraître évidentes, un immobilisme

¹ CFLN : Organisme constitué à Alger le 3 juin 1943 sous la coprésidence de Henri Giraud et de Charles de Gaulle. Tentant de réaliser la fusion des gouvernements français d'Alger.

² GPRF : Gouvernement qui se substitua, en juin 1944, à Alger et qui est installé à Paris.

paralysant semble marquer tous ces régimes. En effet, la politique scolaire ne prend pas vraiment son essor qu'après la seconde guerre mondiale.

De plus, le succès des réformes assimilatrices qui ont été véritablement entreprises par les différents régimes reste discutable. En effet, malgré la dissimilitude des projets scolaires assimilateurs, leur point commun est leur effet faible sur le taux de scolarisation des Algériens.

1-2 Les objectifs de l'enseignement de la langue française au primaire :

L'enseignement du français au primaire a pour but de développer chez les apprenants des compétences de communication à l'oral (écouter/parler) et à l'écrit (lire/écrire).

Dans le 2ème palier de l'école primaire ou palier d'approfondissement, l'élève ayant déjà eu 2 ans de scolarité en langue arabe, sera initié à la langue étrangère 1.

Il sera amené progressivement à communiquer à l'oral et à l'écrit, dans des situations scolaires adaptées à son développement cognitif, la classe constituant le contexte d'immersion privilégié :

- Sur le plan communicatif, l'élève va s'inscrire dans des situations de communication où il prendra sa place pour s'exprimer de façon appropriée dans le cadre de l'échange.
- Sur le plan cognitif, il est amené à développer des démarches pour construire ses apprentissages par la verbalisation et par l'interaction.
- Sur le plan linguistique, il prendra progressivement conscience du système phonologique, grammatical et lexical de la langue française.

Les compétences étant évolutives, chaque palier du cycle primaire concrétisera un stade de leur développement selon les degrés suivants :

3AP : Initiation

4e AP : Renforcement /Développement

5e AP : Consolidation/Certification

Le Programme de langue française au primaire, est un ensemble des connaissances facilitant les apprentissages et préparant à la vie active, de doter les élèves de compétences pertinentes, solides et durables susceptibles d'être exploitées à bon escient dans des situations authentiques de communication et de résolution de problèmes et qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie, à prendre une part active dans la vie sociale, culturelle et économique et à s'adapter aux changements.

L'élève sera amené à acquérir des compétences disciplinaires mais aussi à développer des compétences transversales à travers l'ensemble des disciplines.

Ces compétences transversales appartiennent à quatre ordres qui relèvent du communicationnel, de l'intellectuel, du méthodologique, et du socio-affectif. Elles se développent durant toute la scolarité dans le cadre du réinvestissement et du transfert à travers les différents thèmes étudiés.

2- La situation linguistique en Algérie :

2-1- Le Statut de la langue française en Algérie :

Quelle place occupe le français en Algérie ?

En Algérie, la langue maternelle, c'est -à- dire la langue de l'usage quotidien est représenté par les dialectes arabes ou berbères qui coexistent avec une langue arabe classique .La colonisation imposé le français comme une langue porteuse d'une autre loi culturelle.

La langue française a été considéré comme la langue nationale jusqu'à l'année 70 et depuis 1962 en dominant l'Algérie été officiellement considéré comme langue étrangère.

Pour mieux décrire le statut de la langue française en Algérie RABAH SEBBA a dit :

« Sans être officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement elle reste la langue privilégiée de transmission du savoir, sans être la langue d'identité elle continue à façonner de différentes manières et plusieurs canaux l'imaginaire collectif, sans être la langue d'université elle demeure la langue de l'université. »³

La réalité linguistique actuelle permet de constater que cette langue ne semble pas avoir perdu totalement de son attrait, elle est un moyen de communication largement employé.

Il y a un grand nombre de locuteurs algériens qui l'utilisent dans les différents domaines et plus précisément dans la vie quotidienne. En effet, c'est un outil très important pour les Algériens que ce soit dans leur lieu de travail ou dans les écoles

Cette langue a une forte place dans l'enseignement universitaire comme par exemple : technique et scientifique ; ACHOUCHE. M dit à ce propos

³ SEBAA, R. (1999) cité par DERRADJI, Y. (p22)

« Malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui sont suivies, les positions du français n'ont pas été ébranlées, loin de là, son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien. »⁴

Elle a une fonction importante dans le secteur médiatique. Il ne faut pas perdre de vue que cette langue a connu un développement remarquable dans les milieux intellectuels algériens. Elle a été une arme pour certains d'entre eux, pour KATAB YACINE qui considère que : *« c'est en français que nous proclamons notre appartenance à la communauté algérienne(...) »*

En outre, il est incontestable que le développement de la langue française en Algérie a été rapide car ainsi signale H.WALTER (1994 : p.214) :

« (...) les musulmans n'ont pas fréquenté l'école française qu'à partir du début du XXe siècle. Néanmoins, en ce qui concerne l'Algérie, on peut dire qu'à cette époque, et surtout à partir de 1930, le français avait déjà pénétré partout. Cela signifie que contrairement au reste de l'Afrique francophone, c'est surtout par des communications orales et non pas uniquement par l'école que le français a pris place dans la vie des habitants »⁵

En fait, nous pensons pouvoir dire à la suite de D.CAUBET (1998 : p.122) que :

« Le français en tant que langue de l'ancien colonisateur a un statut très ambigu, d'une part il attire le mépris officiel, il est officiellement considéré comme une langue étrangère au même titre que l'anglais ; mais d'autre part, il est synonyme de réussite sociale et d'accès à la culture et au modernisme »⁶

L'ambiguïté de la place assignée à la langue française est un des faits marquants de la situation algérienne le souligne (G.Grandguillaume) dans le préface du livre « Les Algériens et leurs langues » de (KH, Ibrahimi, 1997, p12).

« Quand à la langue française l'ambiguïté de sa position tient à la difficulté de l'Algérie à assumer une partie de son histoire ; celle de la colonisation. C'est pourtant par rapport à celle que devrait s'affirmer la décolonisation, non pas en niant la réalité de sa présence dans

⁴ Achouche, M, : la situation sociolinguistique en Algérie langue et migration, centre didactique des langues université des langues et lettres de Grenoble p.46

⁵ Walter,H(1994) :le français dans tout le sens,éditionl'affront,paris,p.214.

⁶ Caubet,D,(1988) :l'alternance du code du maghreb,pourquoi le français est-il arabisé ? p.122

l'histoire, non pas en la rejetant comme objet étranger, mais en se la réappropriant en fonction des nécessités d'ouverture »⁷

Le français est une langue qui est aussi connue dans le monde des affaires.

Le paysage linguistique en 1962 est largement dominé par le français. C'est cette langue utilisée dans les administrations, omniprésente dans l'environnement est diffusé dans le système d'enseignement en voie d'expansion.

Après l'indépendance, le statut de la langue a connu un changement, elle a perdu sa place dans certains secteurs où elle était employée seule. En général, c'est dans l'intuition de l'état que son usage est réduit (enseignement, formations, palais de justice, administrations....).

Malgré cela, elle occupe toujours une place primordiale dans la société algérienne que se soit dans le secteur économique, social, éducatif ou le plus en vogue dans le milieu intellectuel. Plusieurs Algériens utilisent le français dans leur vie quotidienne par exemple : Les journaux, les livres....). Et pourtant l'Algérie est le seul pays du Maghreb qui n'appartient pas à la francophonie.

Pour certains, elle est la langue qu'on peut s'approprié hors sa référence, pour d'autres elle est demeuré une langue qui permet l'ouverture, de créer des relations avec le monde extérieur selon l'expression de (k, Yacine, 1997, p15) :

« Pour beaucoup, elle fut et demeure une langue d'ouverture à la modernité et de relation au monde »⁸, donc ce n'est pas juste un héritage de 132 ans de colonisation. La parabole et l'internet ont permis de rendre les échanges avec les francophones possibles en réduisant la distance entre les deux pays.

Cependant, il est important de considérer la langue française comme un acquis à conserver. Elle est présentée de façon directe dans les multiples usages : l'enseignement, médias, sociétés mais aussi d'une façon indirecte dans les parlers arabes et berbères qui empruntent plusieurs termes du français et les arabisent.

⁷ Guillbert, G, est un anthropologue et arabisant et j'jusqu'à 1997, il a été professeur à l'école des hautes études en science sociales.

⁸ Kateb, Yacine ; la situation sociolinguistique en Algérie, p.15.

Dans le secteur éducatif, l'arabe est la langue utilisée dans l'enseignement au niveau primaire, moyen et secondaire mais cette arabisation n'a pas été poursuivie dans le supérieur car le français reste la seule langue des enseignements scientifiques et techniques.

Toutes ces données nous amènent à poser le problème de la place de la langue française dans notre société.

De cela, la langue française est omniprésente dans la réalité algérienne, elle reste une langue de transmission du savoir, une langue de communication et un médiateur culturelle. P.EVENO (1994 : p, 103) fait remarquer que :

« En effet, nombre d'Algériens possèdent quelques notions du français, recouvrent les programmes français de télévision et gardent les relations avec les émigrés installés en France. Par ailleurs, beaucoup de professeurs et instituteurs ont fait leurs études en français et les universités françaises accueillent encore des Algériens »⁹.

La situation linguistique en Algérie se caractérise donc par la multiplicité et par le changement.

2-2 l'Algérie 2^{ème} pays francophone après la France :

L'Algérie est reconnue généralement comme le second pays francophone pour le nombre de ses locuteurs, et pourtant elle ne fait pas partie de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)¹⁰.

Cette situation peut sembler étonnante, mais au-delà de la langue, elle traduit la profonde ambivalence de l'Algérie par rapport à la France, une ambivalence que plus de quarante années d'indépendance.

Toutefois elle n'est pas surprenante de la part d'un peuple qui a subi une longue colonisation de cent trente ans été victime d'une profonde dépossession identitaire et qui peine à se forger une identité propre.

C'est l'attitude d'un pays qui a été modelé par la France, mais maltraité, qui s'y est attaché partiellement tout en sachant autre par le lien à sa religion, à ses langues, à sa terre. Dans cette relation ambivalente vis-à-vis de la France, la langue française occupe une place

⁹ Eveno, P. (1994) : le monde, édition l'Algérie, p.103

¹⁰ L'organisation internationale de la francophonie rassemble les gouvernements des pays ayant le français en partage.

particulière, Au-delà de sa fonction d'outil linguistique elle symbolise en Algérie l'ambiguïté des relations avec l'ancien colonisateur.

C'est ce qui rend la question complexe d'autant plus que la relation des Algériens à cette langue française implique leur relation à leur propre pouvoir politique et concerne ainsi question de sa légitimité.

Pour aborder ces questions, il faut d'abord comprendre la situation des langues en Algérie, puis analyser le parcours des politiques linguistiques, pour enfin traiter de la relation l'Algérie à la francophonie, notamment à l'OIF.

3- L'apprentissage précoce du français langue étrangère :

De nos jours, l'enseignement/apprentissage des langues étrangères à un âge précoce est une approche sur laquelle on met l'accent sans cesse.

De nombreuses études scientifiques menées indiquent qu'apprendre une Langue étrangère à un âge précoce est plus favorable.

La maîtrise des langues étrangères représente aujourd'hui un atout important sur le plan humain mais aussi sur le plan social, il est donc important de proposer à tout les enfants la possibilité de maîtriser, le plutôt possible, des langues étrangères pour qu'ils puissent avoir une chance de s'intégrer à un monde en perpétuel changement.

L'apprentissage précoce des langues étrangères, c'est d'apprendre une langue étrangère aux jeunes enfants, pour mieux comprendre l'essence de ces deux termes, observons-les de près: le mot (Précoce) est défini ainsi dans le dictionnaire : « *Mûr avant le moment habituel ou qui est mûr avant l'âge voulu* »¹¹

Pour Rachel Cohen le mot (précoce) est un mot très dangereux car selon lui: « *apprentissage renvoie à un effort, labeur; "précoce" à prématuré, rentable et peut susciter quelque part l'idée d'un forcing* »¹².

Dès la première vue, ces deux termes sont tout à fait incompatibles et en principe ne devraient pas être utilisés ensemble, mais nous savons tous très bien qu'un enfant de 3, 4 ans apprendra plus vite une langue étrangère par rapport à un enfant de 10, 11 ans ou par rapport à un adulte.

¹¹ Dictionnaire le petit robert, 2003, paris.

¹² Rachel, C, (1982) : plaidoyer pour les apprentissages précoce, p.208.

Selon Cohen, un enfant de 3, 4 ans capte une langue étrangère comme un jeu, comme il a acquis sa langue maternelle, à condition qu'on lui accorde les mêmes conditions d'apprentissage, c'est ce potentiel qui nous fait dire que les enfants ressemblent à un appareil photographique puisqu'ils apprennent tous très vite.

Selon Cohen, pour le mot précoce, c'est ce rapide apprentissage chez le jeune enfant qui lui fait dire :

« (...) pour moi, ce mot précoce concernant les apprentissages n'a pas de valeur scientifique, ni pour l'apprentissage d'une langue étrangère, (...) ni pour tout autre apprentissage car on sait que les très jeunes enfants sont capables de manipuler les symboles, et cela a été prouvé à présent sur une large échelle »¹³

Ainsi, pour Cohen, le mot précoce n'a pas de valeur et ne représente plus qu'un terme institutionnel. C'est pourquoi selon lui, le mieux serait de dire "apprentissage des langues étrangères à l'école maternelle" et "apprentissage des langues étrangères à l'école primaire".

3-1 La précocité chez les enfants :

Une grande curiosité. (Ils posent continuellement des questions), Ils recherchent le dialogue avec des adultes plutôt qu'avec des enfants.

Le choix de copains plus âgés qu'eux l'hypersensibilité une grande exigence envers eux mêmes avec une nette tendance à l'autocritique et donc une grande exigence également envers les autres.

L'ennui en classe et à s'intégrer dans celle-ci un imaginaire très développé L'attrance pour le monde des adultes grandes capacités de concentration envie d'apprendre à lire très tôt.

Une grande attention lorsqu'ils sont intéressés alors qu'ils sont d'un naturel distrait. Le sens de l'humour, L'intérêt pour les jeux compliqués.

La tendance à travailler seul, Le sens critique à l'égard des autres.

Le désir d'apprendre à lire avant l'âge légal.

Mais deux signes prédominent :

¹³ Ibid.

Une très grande curiosité intellectuelle, qui correspond d'après P. Guillou à « une véritable envie de faire tourner son cerveau »¹⁴

Une frustration dans les relations avec les autres de son âge, qui le pousse à s'individualiser et à la solitude.

3-2 Les multimédia et le français précoce en Algérie :

Débuter l'apprentissage d'une langue étrangère très tôt peut permettre aux enfants d'apprendre plus facilement d'autres langues, de mieux maîtriser leur langue maternelle et d'obtenir de meilleurs résultats dans d'autres domaines.

L'enfant est capable d'acquérir un nombre illimité de mots de la langue étrangère à travers les multimédias par exemple aujourd'hui on remarque l'enfant de deux à trois ans manipuler facilement dans le téléphone portable en regardant les dessins animés, les jeux et même parfois aller vers d'autres applications, donc à travers l'utilisation quotidienne il mémorise plusieurs mots.

4- Le système éducatif algérien :

Le système éducatif algérien est en perpétuel changement suite aux différentes réformes appliquées et qui n'ont pas été évaluées par rapport aux résultats attendus.

En effet à partir de l'année 2003 /2004 le système éducatif algérien est de nouveau au rendez-vous, un énième changement cette fois-ci, visant à appliquer encore une fois des réformes dont la principale décision concerne le réaménagement du cursus scolaire en mettant fin au système fondamental (un cycle unique de 9 ans), qui a subi un échec total à tous les niveaux et surtout en matière de langues étrangères.

Cet échec cuisant des années 80 qui n'a pas donné de résultats positifs et a poussé les hommes politiques à envisager une autre révision et de mettre en place un nouveau système structuré en trois paliers distincts : l'enseignement primaire, l'enseignement moyen (collège) et l'enseignement secondaire, en réservant une place importante aux langues étrangères et plus particulièrement à la langue française.

Nous avons constaté un grand bouleversement concernant plus particulièrement Le chapitre des langues étrangères.

¹⁴ Philippe le Guillou (né en 1959) est un écrivain français, ses romans marqués par les légendes.

Sur injonction du 1er magistrat du pays le Président A. Bouteflika, une commission d'évaluation et de réformes a été mise en place concernant tous les paliers pour proposer une refonte totale du système, afin de dynamiser un nouvel enseignement, où les langues étrangères trouvent leur place. Ainsi plusieurs projets ont été évoqués lors d'une réunion sur le système éducatif devant les directeurs de l'éducation des 48 wilayas (départements) du pays.

5- L'enseignement de la langue française au primaire :

5-1 Définitions et comparaisons :

L'Enseignement / Apprentissage :

Les méthodes didactiques communicatives d'enseignement du Français langue étrangère dont nous nous accommodons aujourd'hui sont l'aboutissement de longs travaux de recherche, cette dernière vient souvent « de la pratique individuelle des enseignants, sans considération théorique, et s'intéresse plus aux résultats qu'aux processus d'enseignement et d'apprentissage : Selon les constatations de M.Byram

Il est en quelque sorte un guide, c'est lui qui doit assimiler la situation dans laquelle il travaille, en prenant en considération les différents facteurs de cette situation :

« Soi-même, l'élève, les niveaux, le contenu de son enseignement, les moyens que la technologie met entre ses mains, la perspective d'avenir et enfin les théories et la méthode de travail qu'il adopte. En enseignant le français langue étrangère nous enseignons : un ou des écrits, un ou des oraux et la culture de l'autre face à sa culture d'origine »¹⁵

G .Zarate ¹⁶tire la conclusion suivante de cette définition :

« Un individu découvrant dans la réalité des faits, une culture étrangère, la mise en relation de deux cultures, (est entraîné à) une redéfinition de l'identité maternelle, la reconnaissance positive ou négative des différences, la production de jugements de valeur qui impliquent, dans la diversité des pratiques, la supériorité ou l'infériorité d'une culture par rapport à une autre ».

On ne peut ne pas faire référence aux représentations universelles (Clichés et stéréotypes) qui conditionnent l'apprentissage du FLE et qui seraient véhiculées : par la

¹⁵ Byram,M,(la compétence socioculturelle dans l'apprentissage et enseignement des langues). Vers un cadre européen commun de références pour l'apprentissage/enseignement des langues vivantes, édition le conseil de l'Europe

¹⁶ ibid

famille, par le groupe social, par les médias (titres de journaux étrangers, topos standardisés), par des contacts indirects avec la culture d'origine, par des traditions culturelles qui circulent sur les représentations attachées à un peuple donné.

Ces représentations culturelles ont des vertus cognitives qui tendent à l'universalité :

L'identité de l'autre se trouve définie par un raccourci ou un cliché qui fonctionne et qui satisfait celui qui enferme, qui classe, qui étiquette.

5-2 Français langue étrangère :

Cette notion évoque une situation d'enseignement du français en Algérie.

Dans l'enseignement, le français est une simple matière au sein d'un programme, le « français langue étrangère » connu sous l'étiquette "FLE" est l'un des produits de la notion générale de langue étrangère et de la didactique qui s'est développée autour.

Mais tout comme la notion de langue étrangère, celle du français langue étrangère est trop générale pour couvrir seule objectivement l'extrême diversité des situations d'enseignement et notamment la spécificité francophone.

5-2-1 Définitions :

- **Sur le plan institutionnel**, le français est langue seconde partout où il est langue officielle avec statut reconnu au niveau de l'Etat ou même seulement au niveau des administrations.

Cet exclut cependant des pays ayant eu le français comme langue officielle puis ayant opéré de nouveaux choix (comme c'est le cas de l'Algérie).

Or, en réalité, dans ces pays qui parlent maintenant de « langue étrangère privilégiée », le français continue, dans les faits, de fonctionner comme langue seconde.

- **Sur le plan socioculturel**, le français langue étrangère à statut privilégié est un état de fait socialement indéniable.

Dans un article A. Bouacha, on peut ainsi relever cette définition du français au Maghreb

« Première langue vivante comprise, parlée et dans une moindre mesure écrite par l'ensemble de la population scolarisée, le français peut être considéré au Maghreb comme une langue seconde. Il y a permanence d'un environnement francophone plus ou moins

présent dans les trois pays et qui donne l'occasion aux apprenants d'exercer et d'évaluer leurs connaissances dans des situations authentiques de communication »¹⁷.

- **Sur le plan technique**, la définition du FLE s'organise autour des critères de statut, de fonctions de la langue et de critères sociologiques. Ce qui nous intéresse cependant sont les critères sociologiques :

- **Le mode d'acquisition** : il peut être familial, scolaire, d'apprentissage sur le tas ou encore une combinaison de ces différents modes. - le degré de maîtrise : très variable, dépend surtout de la fréquence d'utilisation et de la variété des registres utilisés.

- **La valeur symbolique** comme identification à la langue.

- **Le contexte** : plus ou moins favorable, en fonction de la régularité et de l'intensité de l'immersion. Tout au début de l'apprentissage, presque tous les élèves éprouvent du plaisir à répéter les phrases de petits dialogues.

Mais bientôt, quand le nombre d'éléments augmente et que des réactions plus libres sont souhaitées, l'apprenant va trébucher. Il doit se faire corriger, reprendre, se faire corriger encore.

5-3- L'enseignement du FLE au primaire :

Il est noté en Algérie que l'enseignement/apprentissage du français présente l'un des principales préoccupations de notre gouvernement dans le domaine de la formation scolaire.

Le français revêt plus d'importance que d'autres langues, en effet, le français est toujours présent dans les programmes d'enseignement dans le système éducatif algérien.

L'apprentissage du français a évalué dans un souci de renouvellement et d'efficacité, ayant comme objectif nodal formation optimal de l'apprenant.

La langue française est une langue étrangère du primaire au secondaire puis elle devient langue d'enseignement à l'université, cette langue est déclarée par les textes officiels, relatifs à l'enseignement du français comme étant une langue étrangère au même titre que les autres.

¹⁷ Abdelmadjid Ali bouacha,(1991)(le française dans le monde).

Mais la langue française est-elle vraiment étrangère en Algérie ? Il n'en demeure pas moins qu'elle n'est pas si étrangère que cela aux Algériens, pour preuve, c'est son introduction beaucoup plus précoce que les autres langues étrangères dans le système éducatif, c'est-à-dire en troisième année primaire contre la première année de l'enseignement moyen pour la langue anglaise.

Ceci n'est pas l'unique preuve, en ce qui concerne la langue française et de manière générale, le système éducatif algérien est toujours régi par l'ordonnance n°76/35 du 16 Avril 1976 portant l'organisation de l'éducation est de la formation.

Cette ordonnance comprend un texte législatif qui définit clairement la place qui doit être réservée à l'enseignement de la langue française dans le système éducatif algérien d'où la citation suivante : « *Le français défini comme moyen d'ouverture sur le Monde extérieur doit permettre à la fois l'accès à une documentation scientifique d'une part mais aussi le développement des échanges entre les civilisations et la compréhension mutuelle entre les peuples* ».

La scolarité au niveau du cycle primaire dure six ans. Le français est désormais enseigné comme langue étrangère obligatoire, dès la quatrième année primaire jusqu'à la fin du secondaire.

Mais à partir de l'année scolaire 2004-2005, la CNRSE (Commission Nationale de la réforme du système éducatif) introduit l'enseignement de la langue française dès la deuxième année primaire. Un programme spécifique prenant en compte l'environnement socioculturel de L'apprenant algérien a été élaboré.

Cette réforme a basculé l'enseignement en général, et en particulier le cycle primaire, après plusieurs agitations et après deux ans d'essai, nous avons remarqué qu'une nouvelle directive ministérielle a confirmé que l'enseignement du français sera dispensé à partir de la troisième année primaire au lieu de la deuxième année, dès la rentrée scolaire du 05 septembre 2006/2007.

Concernant l'enseignement du français au cycle primaire, nous avons compté : cinq heures par semaine dans lesquelles il faut compter une heure pour la séance de rattrapage.

Concernant l'enseignement primaire, nous comptons quatre années d'étude pour cette langue, qui se basent sur une nouvelle structure appelée « le projet pédagogique » ce dernier

est reparti en séquence (généralement trois séquences par projet) dont l'installation des compétences est différente d'une année à une autre.

5-4 L'avantage cognitif de l'enseignement du FLE au primaire :

L'enseignement du français à l'école primaire a pour but de développer chez l'apprenant des compétences de communication pour une interaction à l'oral (écouter/parler) et à l'écrit (lire/écrire) dans des situations scolaires adaptées à son développement cognitif. Cet enseignement doit amener progressivement l'élève à utiliser la langue orale et écrite pour s'exprimer.

Ainsi, l'apprentissage de cette langue étrangère participe à la formation de l'apprenant en lui permettant l'accès à l'information et l'ouverture sur le monde. Les programmes du primaire se structurent pour chaque niveau du cycle en compétences à installer à l'oral et à l'écrit.

Le programme de troisième année primaire a pour objectifs de :

- Continuer à développer les compétences retenues pour la première année de français.
- Faire progresser les apprentissages des élèves sur le plan linguistique.
- En augmentant et en structurant le stock lexical acquis.
- En complétant la mise en place de la progression phonologique.
- En travaillant de nouveaux graphèmes.
- En faisant manipuler certains points de langue.
- En continuant à s'appuyer sur les mêmes actes de parole qui seront d'avantage détaillés.

Enfin, la langue française continue d'occuper une place privilégiée dans l'enseignement/ apprentissage grâce à son caractère utilitaire et fonctionnel, elle est un instrument de communication largement employé, c'est pour cette raison qu'elle demeure un outil dont il est difficile de se passer dans tous les secteurs : social, économique, éducatif et médiatique.

6- Les réformes du système éducatif à l'école primaire :

L'enseignement-apprentissage de la langue française en Algérie a connu des changements importants liés à la mise en œuvre d'une réforme globale du système éducatif.

Pour situer les fondements de ces changements, en apprécier la pertinence et en mesurer l'ampleur, il est indispensable de considérer la discipline dans la dynamique générale qui anime actuellement l'école algérienne.

En effet, à partir de l'année scolaire 2004-2005, l'introduction de la langue Française s'est effectuée dès la 3^{ème} année du cycle primaire alors qu'auparavant l'apprenant commençait son apprentissage du Français en 4^{ème} année primaire.

Un programme spécifique, prenant en compte l'environnement socioculturel de l'apprenant algérien, cette nouvelle mesure vise principalement à familiariser l'élève avec la langue française, qu'il ne cesse de mettre en contact avec elle quotidiennement dans les lieux et domaines divers de la vie.

Après deux ans d'essai, l'enseignement du français comme première langue étrangère, a été repoussé à la 3^{ème} année à la rentrée de l'année scolaire 2006, cette déclaration a été annoncée par M. BENBOUZID¹⁸ (ministre de l'éducation), qui a présenté cette décision comme aménagement technique, expliquant que l'expérience de deux années d'enseignement du Français en 2^{ème} année, avait montré que les enfants avaient d'abord besoin d'acquérir des connaissances de base en Arabe, avant d'aborder une langue étrangère.

En dépit des efforts engagés par les institutions académiques pour le développement du français en Algérie, il y a lieu de souligner l'impérieuse nécessité d'engager des actions audio-visuelles visant à consolider l'enseignement du français en dehors du secteur scolaire.

Étant donné que l'enseignement du français n'est pas en mesure d'atteindre le public échappant au système scolaire en Algérie, un nombre important de supports didactiques audio-visuels a été élaboré aussi bien pour le français précoce que pour le public n'ayant pas eu la possibilité de suivre régulièrement la scolarité, Parmi eux : Le centre national de l'enseignement généralisé (CNEG), les bibliothèques nationales et municipales, les maisons de jeunes, les écoles privées et bien d'autres institutions en Algérie ont engagé un bon nombre d'actions visant la prise en charge de cette déperdition.

À titre d'exemple on peut citer les actions suivantes :

- Réouverture des centres culturels français.
- Distribution des cours audio-visuels sur support électronique(Internet).

¹⁸ Aboubakr benbouzid , un homme politique Algérien, membre de RND et ministre de l'éducation nationale de 2003 au 2013

- Utilisation de cassettes et documents vidéo dans l'enseignement.
- Vente des revues en langue française.
- Presse écrite, Radio.

7- Les différentes méthodologies utilisées pour l'enseignement du Français à l'école primaire :

Comme nous l'avons montré, l'année 2003 est considérée comme une année charnière pour la simple raison qu'elle a vécu la dernière réforme du système éducatif.

7-1 Méthodologies utilisées avant la réforme de 2003 :

Depuis l'indépendance du pays en 1962, beaucoup de changements ont marqué le système éducatif algérien aussi bien sur le plan politique que sur le plan pédagogique.

Ces changements ont engendré, à chaque fois, un autre statut de la langue française. Ainsi, différentes approches ont été utilisées :

Au début, l'enseignement du français visait un objectif beaucoup plus culturel ; puisque la progression était basée sur un programme comportant des œuvres de la littérature française puis on procède à l'introduction des œuvres des auteurs algériens.

La démarche est de type traditionnel : des séquences didactiques hebdomadaires étaient organisées sous forme d'activités qui visaient la perfection linguistique.

Et suite à l'ordonnance du 16 avril 1976, le système éducatif a subi un grand changement marqué par l'avènement de l'école fondamentale qui aura pour mission d'assurer une éducation de base commune à tous les élèves, en une durée de neuf ans qui constitue une unité organique dispensant une éducation continue.

Cette unité se traduit dans ses principes d'organisation, à savoir l'homogénéité des contenus, l'identité des fondements et des méthodes.

L'enseignement du français n'apparaît qu'au début du deuxième palier (4ème année fondamentale), un manuel, un guide et des fiches du maître élaborés par l'I.P.N. (Institut pédagogique national), dans un enseignement organisé en dossiers de langue, est une affirmation du fait qu'aucune autonomie n'est accordée aux enseignants.

De la méthode traditionnelle, on est passé à la méthode structuro-globale, puis la méthode audio-orale qui se base sur les exercices structuraux. Entre temps, on constate quelques tentatives essayant de lancer des idées pour un renouvellement (essai d'unités)

Ordonnance n° 76-35 du 16 avril 1976 portant sur l'organisation de l'éducation nationale, journal officiel de La république algérienne démocratique et populaire, 1976 Alger, n°33.

8- Le soutien :

IUFM¹⁹ de Bourgogne est définit Le mot soutien :

Il sert réellement à soutenir les apprentissages sans forcément que ceux-ci comportent des lacunes fondamentales. Il s'agit d'une aide apportée aux élèves présentant des difficultés (qu'elles soient ponctuelles, passagères ou régulières).

Le soutien consiste en premier lieu à corriger (des exercices), expliquer, refaire, encourager... pour permettre aux élèves de surmonter leurs difficultés. C'est du moins le premier rôle du soutien.

En effet, le soutien doit également servir à minimiser les effets de l'hétérogénéité qui crée parfois dans les classes des écarts de niveau importants. Il faut donc permettre aux élèves les plus lents, les plus hésitants comme aux plus rapides de travailler à leur rythme.

Ici le soutien apporte des situations permettant de rattraper le retard pour les uns et d'approfondir des connaissances pour les autres.

Il existe de nombreuses situations de soutien différentes, certaines concernent un élève en particulier ou un petit groupe d'élèves, et peuvent selon les cas se situer au sein de la classe ou dans des conditions adaptées.

Les solutions les plus simples consisteront à fournir aux élèves des explications plus précises, plus approfondies, des exercices dont la difficulté sera adaptée à leur niveau... etc. Mais on peut également trouver des situations de tutorat soit en mettant les élèves au contact de camarades susceptibles de les aider, soit en mettant à leur disposition un adulte qualifié.

8-1 Le soutien pédagogique :

Le soutien pédagogique est mis en œuvre pour tout élève confronté à une difficulté scolaire, temporaire ou durable, liée à des apprentissages disciplinaires ou à l'attitude face à la tâche.

¹⁹ Institut universitaire de formation du maître bourgogne (centre –est de France)

Le soutien pédagogique peut être organisé en classe ou non, dans la mesure du possible, la prise en charge des élèves en difficulté hors de la classe ne doit pas diminuer leur temps de participation aux apprentissages menés collectivement.

Par ailleurs, pour que le soutien hors classe soit au profit des élèves, il convient d'assurer une articulation entre les activités effectuées en classe et celles proposées dans le cadre du soutien pédagogique.

Ce soutien peut, concrètement, prendre des formes variables : il peut s'agir aussi bien de gestes, de démarches quotidiennes que de dispositifs structurés.

8-2 Le soutien psychologique :

Définition :

Méthode thérapeutique destinée aux personnes souffrant de problèmes psychologiques pour faire face à une maladie, le patient peut souvent avoir besoin d'un soutien psychologique dispensé par un professionnel, il peut être simplement un soutien moral, comme il peut être le point de départ d'une thérapie afin de mieux accepter la maladie, il permet de soulager la souffrance, et de permettre au malade d'avoir une nouvelle approche de la maladie.

Le soutien psychologique est essentiellement basé sur l'écoute et permet de rassurer le patient, de le libérer de son anxiété.

Le patient se voit ainsi orienter vers une thérapie adaptée le suivi, ou accompagnement psychologique est l'une des formes d'intervention utilisée par les psychologues.

Pourquoi un suivi à l'école ?

Les troubles de l'apprentissage viennent fréquemment révéler les difficultés psychologiques des jeunes, particulièrement à l'adolescence, lorsque les exigences accrues de la scolarité vont les faire ressortir.

Le milieu scolaire est ainsi un des lieux privilégiés de repérage des difficultés de l'enfant et de l'adolescent.

La définition de ce suivi étant très large, laisse une grande diversité tant dans le choix du cadre théorique de ces suivis (référence psychanalytique, systémique, ...) que dans leur organisation pratique (entretiens individuels, entretiens familiaux, groupes de paroles....) et de leur périodicité.

Si l'école ne doit pas être un lieu de soin, elle peut être considérée comme un lieu privilégié de la reconnaissance et de l'expression des difficultés de l'enfant.

Il est donc nécessaire que ce soit au sein même de l'école qu'existent des dispositifs permettant l'écoute des difficultés des enfants et des adolescents, mis en œuvre par les psychologues de l'Éducation Nationale.

Il convient donc d'évaluer la nature de ces difficultés pour proposer à l'enfant, l'adolescent et à sa famille une réponse appropriée.

L'analyse de la demande de l'enseignant, de la famille, de l'enfant et l'analyse du problème vont déterminer la réponse la plus adaptée.

S'agit-il d'un problème ponctuel lié à un événement de sa vie (séparation, deuil,...) ?

d'un problème de comportement dans le cadre de l'école (violences, conflits récurrents avec ses pairs....) ?

S'agit-il de problèmes éducatifs au sein de la famille ?

S'agit-il d'un conflit école – famille ?

S'agit-il de demandes d'enseignants en prise avec des difficultés avec une classe, un public scolaire particulier (enseignement spécialisé par exemple) ?

Autant de situations, autant de types de réponses.

La présence du psychologue de l'éducation nationale dans les établissements scolaires fait un interlocuteur privilégié, accessible et bien distinct des enseignants, mais aussi un professionnel moins inquiétant qu'un psychologue extérieur, pour beaucoup d'élèves.

Cette présence du psychologue de l'éducation nationale à l'école facilite la démarche et permet de banaliser une première rencontre qui peut facilement prendre la forme d'une demande concernant la scolarité, ou l'orientation, voire un conflit avec un professeur, pour faire état d'un malaise plus profond.

De plus, dans le second degré, les élèves et les familles qui le souhaitent peuvent consulter à l'extérieur, au CIO²⁰, s'ils veulent se démarquer de l'école.

8-3 Le soutien scolaire :

Le soutien scolaire, est une aide individualisée provisoire ou non, mise en place pour les élèves ayant besoin de compléter des connaissances acquises lors de leurs cours ou d'améliorer leur niveau.

²⁰ Centre d'information et d'orientation ouverte gratuitement aux jeunes scolarisés ou non, aux parents, étudiants et aux adultes à la recherche d'une formation.

La notion de soutien scolaire s'applique à l'aide dispensée à l'école par les équipes pédagogiques et sur le temps scolaire, plus largement, le terme est utilisé pour désigner l'accompagnement à la scolarité.

Cela peut aller de l'aide aux devoirs à de la remise à niveaux, dans certains pays, comme le Japon, le soutien scolaire y est très développé dans la mesure où l'université est très élitiste.

Dans d'autre, comme en Belgique, il existe des réseaux (le réseau des écoles des devoirs) qui regroupent plusieurs centaines d'organismes ayant pour but d'intégrer les élèves les plus défavorisés mais aussi de permettre aux autres de se réaliser pleinement. En France, le soutien scolaire se développe à grande vitesse et peut prendre divers aspects.

La demande de la part des parents est réelle et les sociétés de soutien scolaire sont de plus en plus visibles et connues de tous. Pour les sociétés les plus connues (Academia²¹, les Cours Legendre...), les professeurs se déplacent aux domiciles, en revanche pour les sociétés sur Internet, la majeure d'entre elles sont des forums de question/réponses (cyber papy, Maxi cours...).

Mais il existe également une autre forme de soutien scolaire sur Internet. il suffit à l'élève et au professeur de posséder une connexion Internet haut débit et une webcam²².

Ce système révolutionne le marché français comme européen et permet aux élèves de pouvoir choisir leur professeurs dans un répertoire national. Les cours sont enregistrés et le professeur peut y ajouter des commentaires.

Cela permet aux parents de pouvoir visionner le cours et à l'élève de pouvoir réviser. Il existe des sociétés du même type aux Etats-Unis. A la différence de classip²³, ces sociétés ne proposent pas de cours via webcam mais des cours fait avec un chat.

En Angleterre, les professeurs qui dispensent des cours par Internet le font sur leur temps personnel et par leur propre blog.

Ils ne passent en aucun cas par un portail, le soutien scolaire n'est pas destiné qu'aux élèves en difficultés. Certains élèves ayant de bons résultats y ont également recours pour

²¹ Entreprise française de soutien scolaire à domicile

²² Webcam, est une caméra conçue pour être utilisée comme un périphérique d'ordinateur

²³ Classip, est une entreprise créée en 2006 à Marseille, elle lance le soutien scolaire via internet avec une connexion haut débit.

améliorer leur niveau et pouvoir prétendre aux concours de grandes écoles. Le soutien scolaire prend donc différents aspects selon les pays et est en constante évolution. Certains pays encouragent les parents à déclarer les cours particuliers donnés à leurs enfants et ce grâce à des services mis en place par le gouvernement comme en France avec les réductions d'impôts et le CESU (le chèque emploi service universel). Seul inconvénient du CESU, il ne fonctionne que lorsque le professeur se déplace au domicile de l'élève.

Une étude dirigé par un économiste Alain Mingat ²⁴ qui mesure l'efficacité des rééducations avec le groupe d'aide psychopédagogie de la cote d'or, qui est composé par trois personnes un psychologue scolaire, un rééducateur en psychomotricité et un rééducateur en psychopédagogie

Ils ont été créés il y a environ vingt ans dans le but d'aider les élèves qui présentent des difficultés passagères à retrouver une bonne insertion scolaire.

Cette institution n'a fait l'objet d'aucune analyse autre que discursive. L'article montre qu'il existe de fortes variétés dans le fonctionnement des services (allocation des moyens par l'Administration, pratiques de rééducation, en général et d'un GAPP ²⁵ à l'autre), avec comme conséquence que les décisions d'admission se révèlent très floues ; incidemment, ceci facilite l'évaluation des effets, qui sont analysés dans la dimension des acquisitions et des carrières scolaires au cours de l'année où a lieu la rééducation et de façon différée dans les années ultérieures.

Les résultats sont assez clairement négatifs, en ce sens que les élèves rééduqués ont tendance à progresser moins bien que des élèves de caractéristiques initiales comparables qui n'ont pas profité de ces activités. Les effets d'étiquetage sont souvent invoqués dans pareille situation. ils sont ici directement mis en évidence de façon empirique dans l'analyse des décisions de redoublement à résultats scolaires donnés.

9- Qu'est-ce qu'une Association de parents d'élèves ?

Le cadre légal

La Loi d'Education de 1998 reconnaît et donne une base légale à l'existence et aux objectifs d'une Association de parents d'élèves. La loi stipule que :

²⁴ Alain Mingat, directeur de recherche au centre national de recherche scientifique et chercheur à l'institut de recherche sur l'économie de l'éducation à l'université de bourgogne

²⁵ Groupe d'aide psychopédagogique, constitué par les services de l'éducation nationale, ayant mission de s'occuper de certains enfants handicapés

« Les parents des élèves d'une école reconnue pourront créer et gérer entre eux une association de parents d'élèves pour cette école. Tous les parents des élèves de cette école pourront adhérer à cette association ». Loi d'Education, 1998, 26.- (1)

Une Association de parents d'élèves doit promouvoir les intérêts de tous les élèves de l'école en coopération avec le conseil d'administration, le principal, les enseignants et les élèves de l'école.

Elle pourra donc dans ce but :

(a) Conseiller le principal ou le conseil d'administration sur tout problème concernant l'école.

Le Principal ou le conseil d'administration, suivant le cas, se devra de prendre en compte ces conseils.

(b) Adopter un programme d'activités promouvant l'implication des parents dans le fonctionnement de l'école en coopération avec le Principal. Loi d'Education, 1998, Article 26.- (2)

Le conseil devra promouvoir les contacts entre l'école, les parents d'élèves de cette école et la communauté, Il devra aider, dans la limite du raisonnable, les parents souhaitant créer une association de parents d'élèves et devra apporter assistance à l'association une fois créée. Loi d'Education, 1998, 26.- (3)

De cette loi, il peut donc être déduit que :

Une Association de parents d'élèves est une structure par laquelle les parents d'une école peuvent travailler ensemble pour la meilleure éducation possible pour leurs enfants.

L'Association de parents d'élèves travaille avec le Principal, le personnel et le Conseil d'administration pour édifier un partenariat efficace entre la maison et l'école

9-1 Adhérer à une Association de parents d'élèves :

Tous les parents des enfants d'une école font partie de l'association de parents d'élèves. Ces parents élisent un comité qui opérera pour eux d'une année à l'autre.

9-2 Le rôle d'une Association de parents d'élèves :

Bien que de nombreuses activités puissent être organisées par l'Association de parents d'élèves, ces activités devront aider l'association à atteindre ces deux objectifs principaux à l'école, à savoir :

Travailler conjointement avec le principal, le conseil d'administration et la communauté scolaire entière pour améliorer les conditions à l'école pour les enfants soutenir et donner une voix aux parents pour qu'ils s'impliquent et améliore la vie et le niveau scolaire de leurs enfants.

10 - La relation enseignant -élève :

Revenons à la relation entre l'enseignant et l'élève qui, comme nous le savons, est au centre de toute entreprise pédagogique.

La conception que l'on se fait de cette relation est étroitement liée aux références théoriques et aux expériences de chacun pour leur part, les novateurs recourent aux principes que l'on retrouve à la base du constructivisme pour décrire tant le rôle de l'enseignant que celui de l'élève. Pour eux, la part de l'élève peut se résumer ainsi : L'élève est responsable de son apprentissage et devient un « apprenant ».

On s'attend à ce qu'il soit : curieux, plein d'initiative et persistant dans les tâches qu'il a à accomplir, qu'il soit en mesure d'organiser son propre travail. Il doit :
Recueillir de nouvelles informations ; apprendre de nouvelles façons d'apprendre, savoir utiliser de nouvelles technologies : le software²⁶ comme instrument pour atteindre de nouveaux objectifs, Internet pour avoir accès à de nouvelles informations et les partager, avoir accès à la recherche.

Le professeur jouera le rôle de l'animateur, il utilise tous les moyens possibles pour aider cet apprenant à apprendre, alors que la part de l'enseignant prend la forme suivante.

- Il devient un facilitateur qui : planifié, organise des activités.
- Conseille, accompagne, encourage, soutient.
- Apprend en cours de route.
- Fait des suggestions mais n'impose jamais.
- Stimule la créativité, encourage le développement d'une pensée indépendante.
- Le facilitateur soutient l'apprenant, tient compte de ses possibilités, de ses forces, de ses besoins, de ses sentiments.

Ce sont là, à peu de choses près, les principes de base de l'école nouvelle que la plupart des enseignants, qui ont suivi à un moment ou à un autre de leur formation des cours

²⁶ Ensemble des moyens d'utilisation, programme, procédure, documentation d'un système informatique

de pédagogie ou de didactique générale, connaissent. Effectivement, la relation maître-élèves a fait l'objet de travaux innombrables depuis plusieurs décennies.

On tend aujourd'hui à adopter une ligne de conduite qui se situe dans une perspective d'interaction, d'échange, de synergie, pour reprendre un mot à la mode. Entre le maître-camarade et le maître absolu, entre la non-intervention et la médication des comportements sous toutes ses formes, n'y aurait-il pas une place pour des positions plus nuancées ? C'est du moins la question que se posent plusieurs observateurs qui se demandent à juste titre comment il peut être possible de combiner une approche axée sur l'efficacité, l'obligation des résultats (comme le préconise l'APC) et une approche qui se dit humaniste et respectueuse du rythme de développement de chacun des élèves.

11- Comment construire des relations de confiance entre parents et enseignants ?

La question de la construction de relations de confiance entre les parents et les enseignants est aujourd'hui une question centrale pour tous les établissements scolaires pour donner plus de sens à l'école.

Toutes les recherches menées en France et à l'étranger montrent qu'un dialogue constant entre parents et enseignants, ce qui implique de ne pas « convoquer » les parents que lorsqu'il y a une difficulté », mais de les « inviter à venir parler de leur enfant », qu'une véritable coopération, les uns s'appuyant sur les autres, entre les familles et l'école, permet un meilleur apprentissage des jeunes et amplifie leur réussite.

Dialogue entre adultes ne veut pas dire consensus « mou » permanent, mais peut vouloir dire confrontation exigeante de points de vue contradictoires, frictions qu'il faut dépasser pour qu'elles ne deviennent pas un conflit permanent. Il faut passer d'une situation de défiance à une relation de confiance.

Les tensions entre parents et enseignants sont normales. Elles font partie d'un processus normal compte tenu de leur différence de positionnement. L'enseignant a en charge la totalité d'une classe, donc doit prendre en compte l'intérêt général de tous les élèves. Le ou les parents ont en charge l'intérêt particulier de leur enfant.

Ce qui est inquiétant, c'est lorsque la tension débouche sur le conflit persistant, le refus de tout dialogue, ce qui est une situation, hélas plus souvent rencontrée aujourd'hui qu'auparavant compte tenu de l'angoisse de la très grande majorité des familles concernant l'avenir de leurs enfants.

Aucun des partenaires ne doit avoir peur de la confrontation nécessaire. Se confronter, ce n'est se mettre dans une situation où il y aurait des contentieux impossible à régler, c'est avoir sur les jeunes des regards différents compte tenu de son rôle différent vis-à-vis du jeune, c'est se connaître et se reconnaître dans sa fonction particulière.

Pour bien communiquer avec les familles, il faut bien être conscient que le jeune doit toujours être au cœur de la rencontre, et qu'il faut toujours au préalable préciser les règles de l'échange en termes de temps, de contenus et d'objectifs.

Conclusion partielle :

La situation du français en Algérie a fait l'objet de plusieurs études qui ont montré qu'en raison de facteurs historiques, sociolinguistiques, etc.....

La langue française reste toujours une langue face à un fort croissant dans les instituts français en Algérie.

L'enseignement/apprentissage du français en Algérie représente l'une des principales préoccupations dans le domaine de la formation scolaire, outre son utilisation sociale, communication courante et quotidienne, radios, télévision, Internet et journaux.

En effet, la langue française reconnue comme le deuxième pays francophone pour le nombre de ces locuteurs, Elle représente en même temps un moyen « d'ouverture à un monde différent, qui est le monde de la modernité et de la technique (...) » (Grand guillaume, 1983 : 25).²⁷

La langue française a un rôle primordial dans l'enseignement. Il y a même lieu de souligner qu'une bonne partie de nos apprenants arrivent à l'école avec un certain bagage en langue française compte tenu de l'environnement socioculturel.

Un nombre assez important des apprenants parlent quelque peu la langue française avant leurs scolarisation, soit par leurs environnement à travers la communication ou bien à travers les multimédias qui permet à l'enfant d'apprendre quelque mots soit en langue maternelle ou bien en d'autres langues étrangères donc ils se trouvent dans une situation d'apprentissage précoce. En outre, une série de réformes sont en cours dans le système éducatif algérien au cycle primaire et moyen qui bascule l'enseignement en général.

Alors, l'apprenant ici se retrouve face à un nouveau programme et des nouvelles méthodes d'enseignement ce qui nécessite un soutien des parents en premier lieu qui joue un rôle très important dans l'enseignement /apprentissage de l'enfant.

En deuxième lieu, un soutien scolaire, psychologique et pédagogique, parce que l'apprenant a toujours besoin d'un soutien pour contribuer à l'amélioration de son niveau d'enseignement et pour dépasser toutes les difficultés rencontrées.

²⁷ Guilbert grandguillaume, arabisation et politique linguistique au Maghreb.

CHAPITRE II

CADRE PRATIQUE

Introduction :

Méthodologie de recherche :

L'école primaire représente l'institution éducative la plus importante pour les indigènes d'Algérie, car elle leur procure les savoirs de bases en lecture, en écriture et en calcul.

Ces savoirs se révéleront des armes très puissantes. Elle fait sortir ses élèves de l'obscurité et leur donne une voie, de plus, cette institution est presque la seule à laquelle les indigènes en Algérie avaient accès.

Or, très peu de Musulmans algériens arrivaient à franchir le seuil pour y entrer, et encore moins arrivaient à passer aux niveaux supérieurs.

Ce deuxième chapitre, est la phase pratique de notre recherche mené sur le terrain dans le but de savoir la réalité et la façon du soutien des parents d'élèves dans l'acquisition /apprentissage du FLE (cas des apprenants du primaire).

Nous allons d'abord commencer par présenter notre corpus qui est élaboré à deux fins :

La première, la distribution des deux questionnaires : l'un pour les enseignants de français et l'autre pour les parents d'élèves pour connaître s'il y a vraiment un soutien des parents et si la façon du soutien apporte une amélioration dans l'enseignement /apprentissage de la langue française de leurs enfants.

Pour la deuxième c'est une observation directe, alors il s'agit d'assister à trois séances, dans des écoles différentes (urbaine, semi urbaine, rurale)

1- Présentation du corpus :

Notre enquête nécessite le déplacement vers plusieurs écoles primaires pour être en contact avec les professeurs de français et leurs donné les questionnaires pour y répondre.

Alors, nous sommes rapprochés des responsables (directeurs) et des enseignants pour avoir le 1^{er} contact avec eux et leurs expliquer la raison de notre présence.

Certains enseignants ont acceptés de répondre au questionnaire et ils nous ont très bien accueillis et même ils nous ont données quelques informations en plus sur l'enseignement de la langue française au primaire.

Mais, il faut noter qu'il y avait d'autres qui ont refusé de répondre pour des raisons inconnues et ont répondu juste à quelque questions et ont délaissé d'autres.

Un délai de deux ou trois jours leurs a été donné pour répondre, ce qui nous a empêchés de ne pas obtenir un grand nombre de questionnaire.

Nous avons commencé notre enquête le 21/04/2016 dans une trentaine d'écoles au niveau de la wilaya de Tlemcen, donc nous avons distribué quatre-vingt questionnaires pour les enseignants, dont nous avons reçus que soixante.

Nous précisions par ailleurs, que nous avons trouvé des difficultés pour le questionnaire destiné aux parents d'élèves c'est pour cela que nous avons obtenu que cinquante.

Ensuite, nous avons assisté à trois séances dans des écoles différentes, l'une urbaine (Abd El Hamid ibn badiss) à Agadir,

L'autre semi urbaine (el aysouf Boumediene) sidi Saïd et la dernière rurale(Madani Mohammed à Ain Fezza)

Pour savoir si l'environnement joue un rôle dans l'apprentissage de l'enfant et si le soutien des parents est beaucoup plus présent dans la zone urbaine, semi urbaine ou bien rurale.

Pour savoir : La réalité et la façon du soutien des parents dans l'enseignement/apprentissage du FLE en classe, et si l'environnement de l'enfant lui favorise l'apprentissage de cette langue étrangère.

2-Description du corpus :

Le premier questionnaire adressé aux enseignants de français comporte huit (8) questions, la majorité d'entre elles sont fermées.

La (1^{ère}) question porte sur la cause du choix des enseignants pour cette profession

La (2) question porte sur l'adaptation des programmes aux besoins des élèves,

Les (3,4) questions portent sur l'intérêt et la motivation de l'élève pour l'apprentissage de cette nouvelle langue.

Les (5, 6) questions portent sur le soutien des parents et s'il est un facteur facilitateur d'acquisition de la langue française

Les (7,8) portent sur la nécessité du soutien des parents.

Pour le deuxième questionnaire adressé aux parents d'élèves comporte 10 questions, la plupart sont fermées.

Les questions (1, 2) portent sur l'utilisation des parents d'élèves de la langue française comme moyen de communication avec leurs enfants et leurs connaissances sur le programme scolaire de cette langue.

La question (3) porte sur les difficultés rencontrées par les parents dans l'enseignement de leur enfant.

La question(4) porte sur la motivation d'apprentissage de l'enfant envers cette nouvelle langue

Les questions (5, 6) portent sur le point de vue des parent sur le professeur de leurs enfants et la façon de vérifier son niveau d'apprentissage.

Les questions (7, 8) portent sur l'acquisition de l'enfant de la langue française à la fin de son cursus et les difficultés rencontrées.

La question (9) porte sur le soutien des parents si oui/non apporte une amélioration dans l'enseignement de cette langue.

La question 10 porte sur le point de vue des parents sur l'association des parents d'élèves.

3-Analyse du corpus :

Nous avons fait l'analyse des questionnaires de 60 enseignants en se basant sur leurs années de services, qui consistent à calculer les pourcentages des réponses de chaque catégorie d'enseignants qui ont l'expérience qui varie entre (- 5 ans, +10 ans, + 15 ans).

Les enseignants qui ont une expérience de -5 ans, 19 ont répondu comme suit :

1-La raison et le choix des enseignants de cette profession :

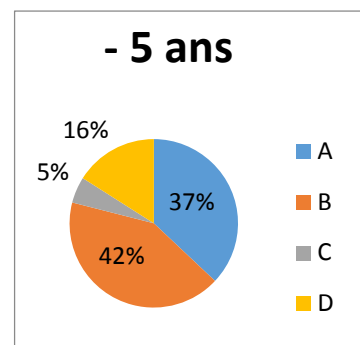
A : 37%

B : 42%

C : 5 %

D : 16 %

La plupart des enseignants ont choisi cette profession parce qu'ils aiment la langue française, et 37% parce qu'ils aiment enseigner.

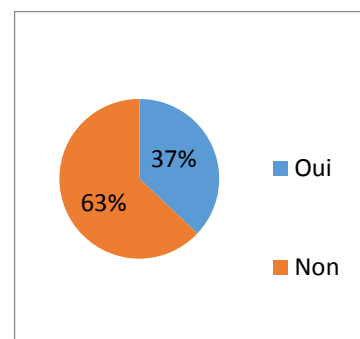


2- L'adaptation du programme de français de leurs enfants :

Oui : 37%

Non : 63%

Pour la plupart des enseignants, le programme est assez chargé par rapport au volume horaire réduit et surtout à l'oral les textes de lecture sont difficiles.



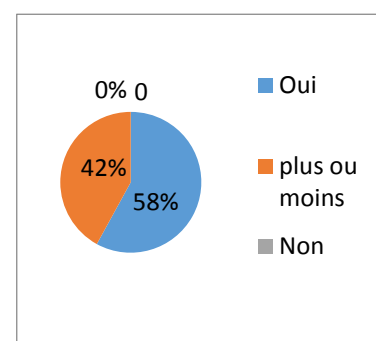
3- L'intérêt pour l'apprentissage de cette nouvelle langue :

Oui : 58 %

Plus ou moins : 42 %

Non : 0%

58% des apprenants montrent l'intérêt à l'apprentissage de langue française, mais aussi 42% montrent plus ou moins de l'intérêt

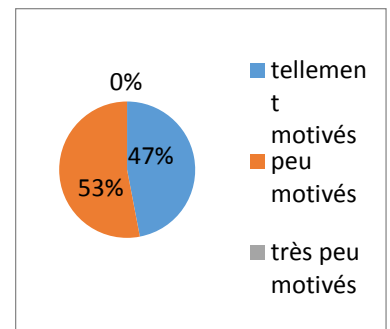


4- Le degré de motivation des apprenants en langue française :

Tellement motivés : 47 %

Peu motivés : 53 %

Très peu motivés : 0 %

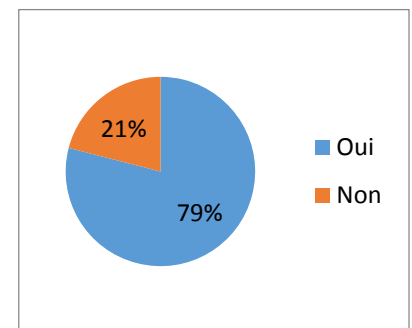


A travers les réponses obtenues, 53% des apprenants sont peu motivés en langue française, et 47% sont tellement motivés.

5 Le suivi des parents l'apprentissage de leurs enfants :

Oui : 79 %

Non : 21%



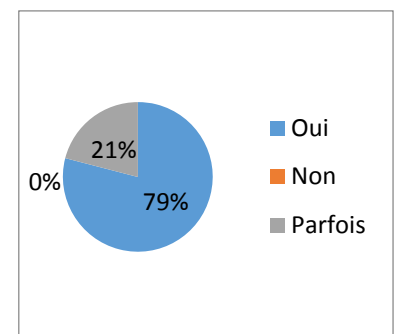
La majorité des parents suivent l'apprentissage de leurs enfants.

6- Le soutien facteur ou non d'acquisition de cette langue :

Oui : 79 %

Non : 0%

Parfois : 21%



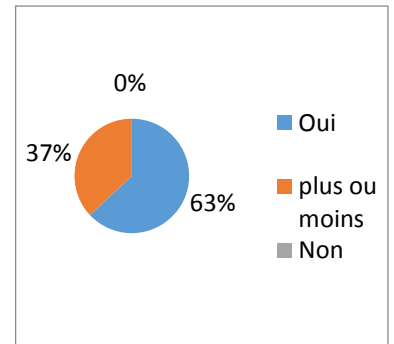
79% des parents déclarent que leur soutien est l'un des facteurs d'acquisition de cette nouvelle langue.

7-le soutien des parents faciliteur ou non de la mission de l'enseignant :

Oui : 63 %

Plus ou moins : 37%

Non : 0%

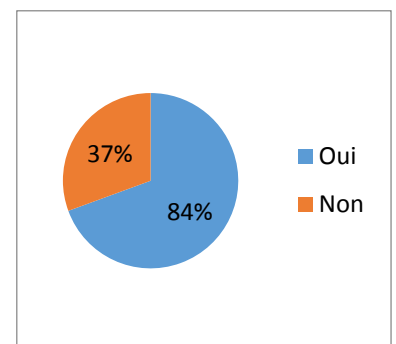


63% des enseignants pensent que le soutien des parents d'élève facilite la mission d'apprentissage pour leur mission en classe, tandis que 37% pensent que le soutien des parents facilite plus ou moins leur mission en classe.

8-Le soutien des parents en tant que nécessité à l'apprentissage de la langue française. :

Oui : 84%

Non : 16%



Un grand nombre d'enseignants qui ont une expérience de – 5 ans confirment que le soutien des parents devient une nécessité.

Pour les enseignants qui ont une expérience de + 10 ans, 27 ont répondu comme suit :

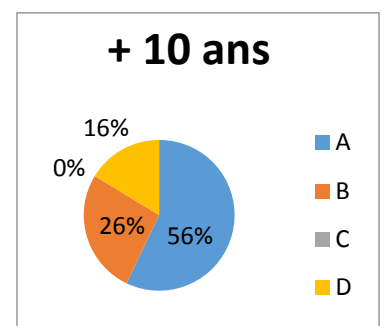
1- la raison et le choix des enseignants de cette profession :

A : 56%

B : 26%

C : 0%

D : 18%.

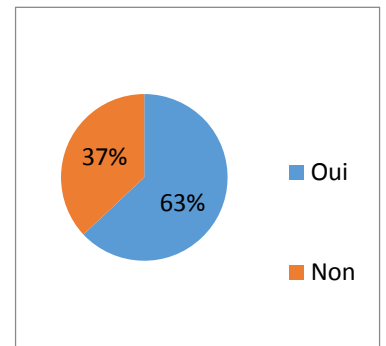


56% des enseignants ont choisi la profession d'enseignement parce qu'ils aiment enseigner, et 26% parce qu'ils aiment la langue française, tandis que 18% c'est leurs choix personnel

2- L'adaptation du programme de français aux besoins des apprenants :

Oui : 63%

Non : 37%



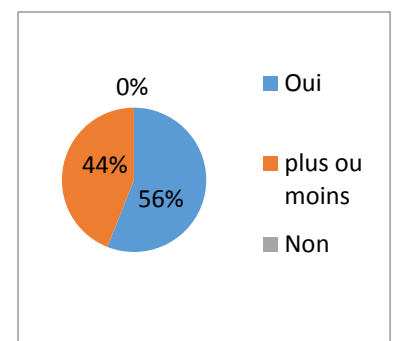
La majorité des enseignants pensent que les programmes de français sont adaptés aux besoins des apprenants.

3- - L'intérêt pour l'apprentissage de cette nouvelle langue :

Oui : 56%

Plus ou moins : 44%

Non : 0%



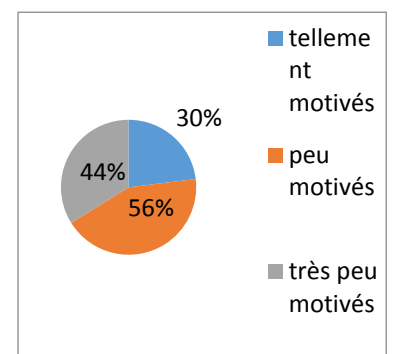
56% d'apprenants montrent de l'intérêt à l'apprentissage de cette nouvelle langue, et 44% montrent plus ou moins de l'intérêt.

4- Le degré de motivation des apprenants en langue française :

Tellement motivés : 30%

Peu motivés : 56%

Très peu motivés : 44%



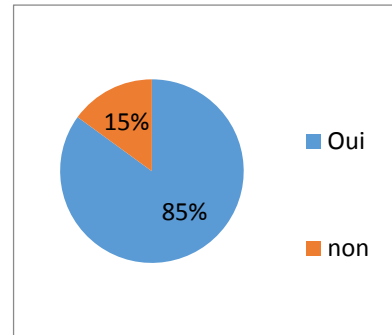
La majorité des apprenants sont peu motivé vis-à-vis à cette langue étrangère, et 44% des apprenants sont très peu motivés.

5- Le suivi des parents l'apprentissage de leurs enfants :

Oui : 85%

Non : 15%

La majorité des parents suivent l'apprentissage de leurs enfants.

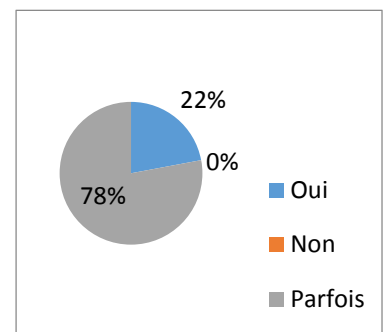


6- Le soutien des parents facteur ou on d'acquisition de cette langue :

Oui : 22%

Non : 0%

Parfois : 78%



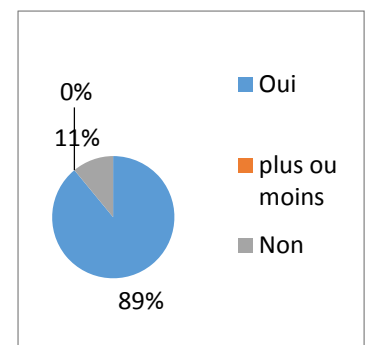
78% des enseignants déclarent que le soutien des parents est parfois l'un des facteurs d'acquisition de cette langue.

7- le soutien facilitateur ou non de la mission des enseignants en classe :

Oui : 89%

Plus ou moins: 0%

Non : 11%



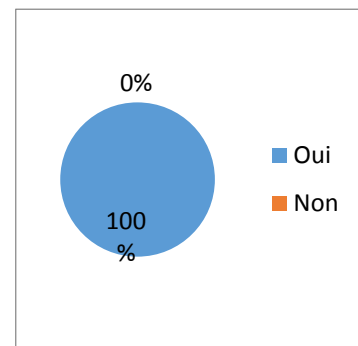
La majorité des enseignants pensent que le soutien des parents facilite leur mission en classe.

8- Le soutien en tant que nécessité à l'apprentissage de la langue française. :

Oui : 100%

Non : 0%

100% des enseignants qui ont une expérience de +10ans pensent que le soutien des parents devient une nécessité.



Pour les enseignants qui ont une expérience de + 15 ans, 14 ont répondu comme suit :

1-La raison et le choix des enseignants de cette profession :

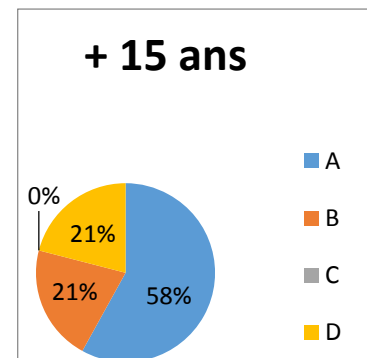
A : 58%

B : 21%

C : 0%

D : 21%

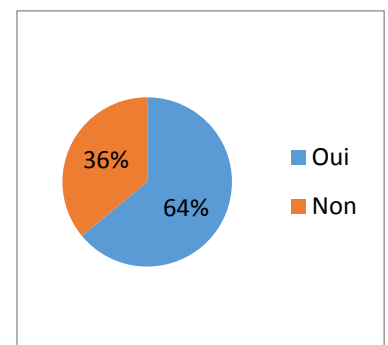
58% des enseignants exercent ce métier parce qu'ils aiment enseigner.



2-L'adaptation du programme de français aux besoins des apprenants :

Oui : 64%

Non : 36%



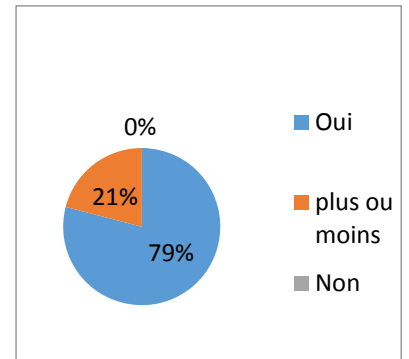
64% des enseignants qui ont une expérience de +15 ans pensent que les programmes de français sont adaptés aux besoins des apprenants.

3- L'intérêt pour l'apprentissage de cette nouvelle langue :

Oui : 79%

Plus ou moins : 21%

Non : 0%



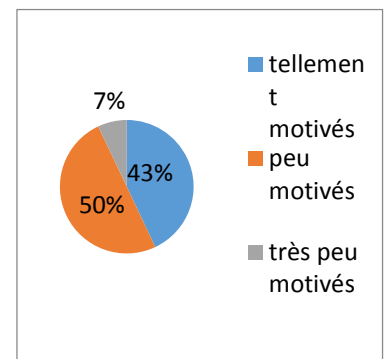
79% des apprenants montrent de l'intérêt à l'apprentissage de cette nouvelle langue, et 21% montrent plus ou moins de l'intérêt.

4- Le degré de motivation des apprenants en langue française :

Tellement motivés : 43 %

Peu motivés : 50%

Très peu motivés : 7 %

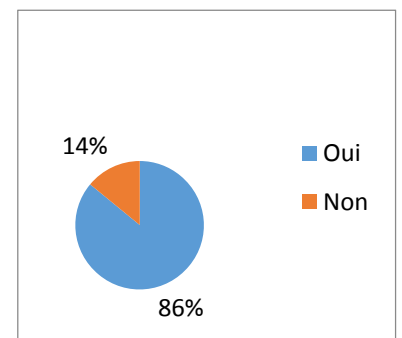


50% des apprenants, en langue française sont peu motivés, et 43% des apprenants sont tellement motivés.

5 Le suivi des parents l'apprentissage de leurs enfants :

Oui : 86%

Non : 14%



La majorité des parents suivent l'apprentissage de leurs enfants.

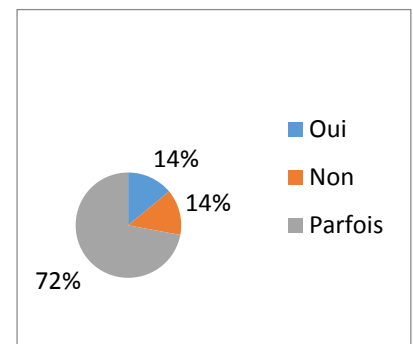
6-Le soutien facteur ou non d'acquisition de cette langue:

Oui : 14%

Non : 14%

Parfois : 72%

Le soutien des parents parfois est l'un des facteurs d'acquisition de la langue française



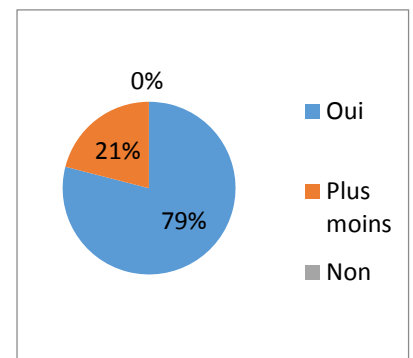
7- Le soutien des parents facilitateur ou non de la mission de l'enseignant :

Oui : 79%

Plus ou moins : 21%

Non : 0%

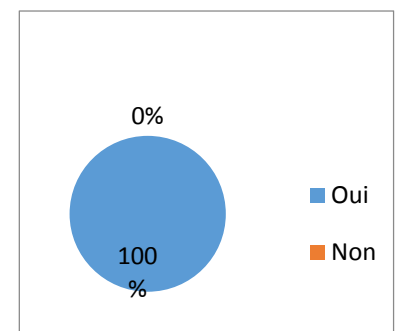
La majorité des enseignants pensent que le soutien des parents facilite leur mission d'apprentissage.



8-le soutien des parents en tant que nécessité à l'apprentissage de la langue française :

Oui : 100%

Non : 0%



100% des enseignants qui ont une expérience de + 10 ans pensent que le soutien devient une nécessité à l'apprentissage de la langue française.

La deuxième partie est consacrée à l'analyse de questionnaire pour les parents d'élèves.

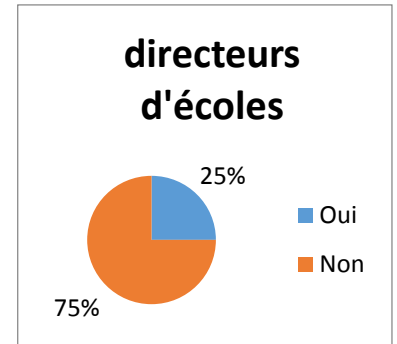
-pour les directeurs d'écoles, 4 ont répondu comme suit :

1- L'utilisation de la langue française comme moyen de communication :

Oui 25%

Non : 75%

75% des directeurs n'utilisent pas la langue française comme moyen de communication, tandis que 25% l'utilisent.

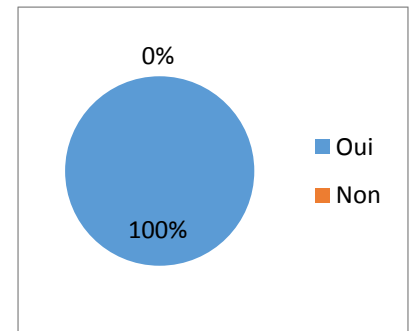


2- Les connaissances des parents sur le programme de français pour aider leurs enfants.

Oui : 100%

Non:0%

100% des directeurs d'écoles souhaitent avoir davantage d'information sur le programme de la langue française pour aider leurs enfants et surtout qu'ils sont dans le domaine d'enseignement



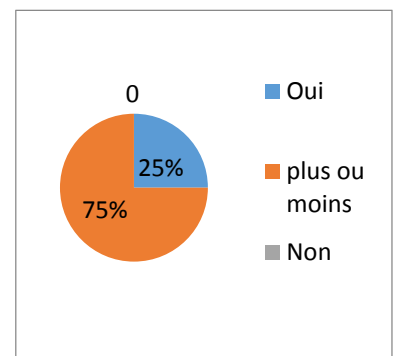
3-les difficultés des parents dans l'enseignement de la langue française à leurs enfants :

Oui : 25%

Plus ou moins : 75%

Non : 0%

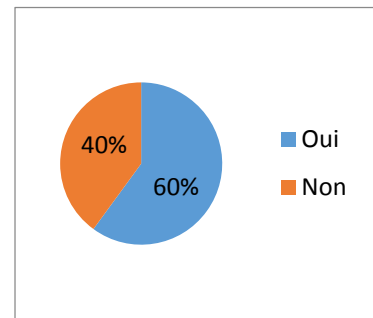
75% des parents trouvent plus ou moins de difficultés dans l'enseignement de la langue française à leurs enfants.



4- la motivation des apprenants vis à vis cette nouvelle langue :

Oui : 60%

Non : 40%



60% d'apprenants ont motivé par l'apprentissage de cette nouvelle langue.

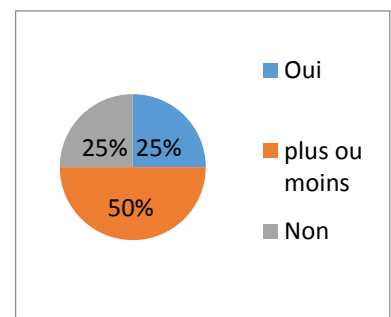
5-le point de vue des parents sur l'enseignant de français de leurs enfants :

Oui : 25%

Plus ou moins : 50%

Non : 25%

50% des parents ont plus moins satisfaits de l'enseignant de français de leurs enfants



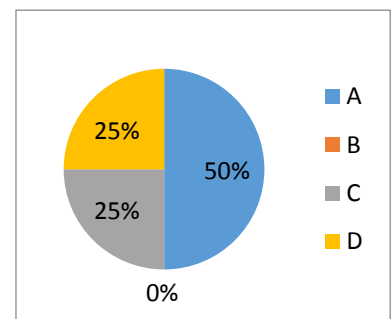
6- La façon des parents pour l'apprentissage de la langue français :

A : 50%

B : 0%

C : 25%

D : 25%



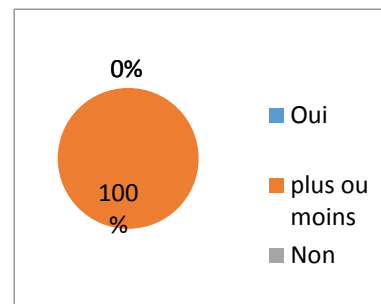
50% des parents vérifient le niveau d'apprentissage de leurs enfants en leurs faisant des exercices de consolidation.

7- capacité de communication de l'enfant en langue française :

Oui : 0%

Plus ou moins : 100%

Non : 0%



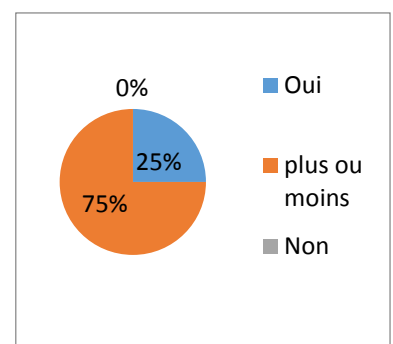
100% des parents pensent que leurs enfants seront plus ou moins capables de communiquer en langue française à la fin de leur cursus.

8- les difficultés rencontrées par l'enfant dans son apprentissage de la langue française :

Oui : 25%

Plus ou moins : 75%

Non : 0%



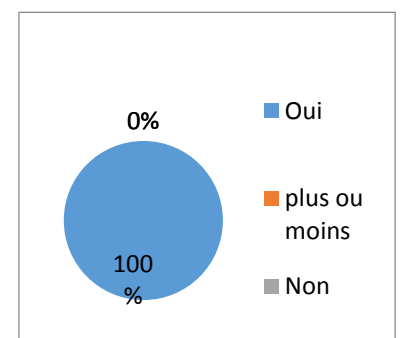
D'après 75% des parents, leurs enfants trouvent plus ou moins des difficultés dans l'apprentissage de la langue française.

9-l'apport du soutien des parents sur cette langue.

Oui : 100%

Plus ou moins : 0%

Non : 0%



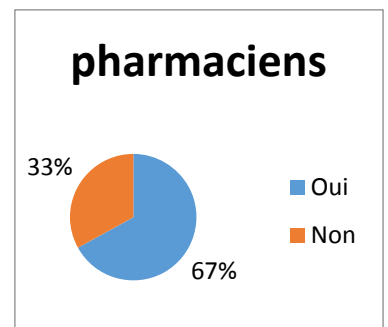
100% des parents directeurs d'école pensent que leur soutien apporte une amélioration à l'apprentissage de cette langue.

-Pour les pharmaciens, 6 ont répondu comme suit :

1-L'utilisation de la langue française comme moyen de communication

Oui : 67%

Non : 33%

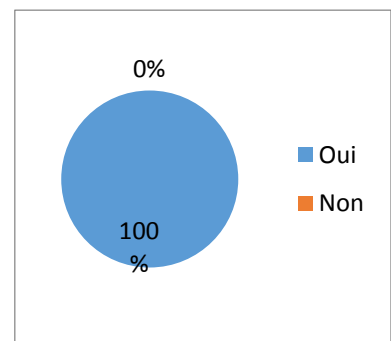


La plupart des pharmaciens utilisent la langue française comme moyen de communication.

2- Les connaissances des parents sur le programme de français pour aider leurs enfants.

Oui : 100%

Non : 0%



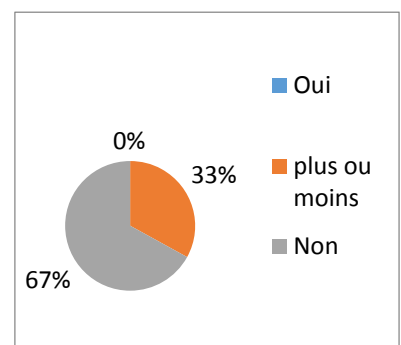
100% des parents souhaitent avoir davantage d'information sur le programme pour aider leurs enfants dans leurs apprentissages.

3- les difficultés des parents dans l'enseignement de la langue française à leurs enfants :

Oui : 0%

Plus ou moins : 33%

Non : 67%

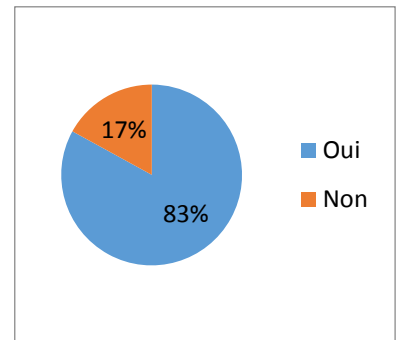


67% des pharmaciens ne trouvent pas de difficultés dans l'apprentissage de la langue française à leurs enfants, et 33% trouvent plus ou moins de difficultés dans l'apprentissage de la langue française.

4-La motivation des apprenants vis à vis de cette nouvelle langue :

Oui : 83%

Non : 17%



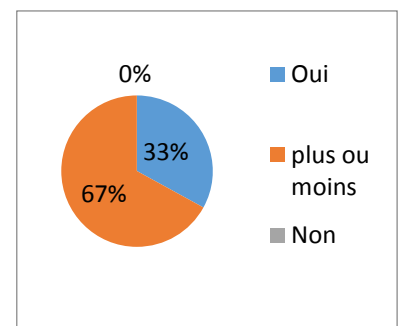
83% des pharmaciens déclarent que leurs enfants sont motivés par l'apprentissage de la langue française.

5-Le point de vue des parents sur l'enseignant de français de leurs enfants :

Oui : 33%

Plus ou moins : 67%

Non : 0%



67% des parents sont plus ou moins satisfaits de l'enseignant de français de leurs enfants.

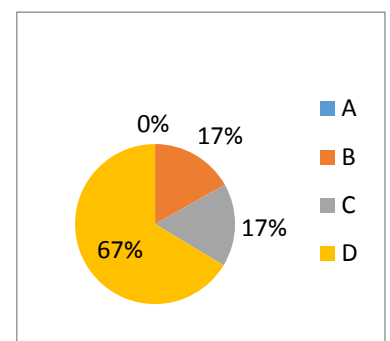
6- La façon des parents pour l'apprentissage de leurs enfants :

A : 0%

B : 17%

C : 17%

D : 67%



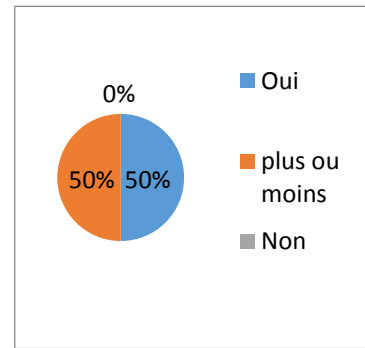
La plupart des pharmaciens vérifient le niveau d'apprentissage de leurs enfants à travers la communication avec eux.

7- capacité de communication de l'enfant en langue française :

Oui : 50%

Plus ou moins : 50%

Non : 0%



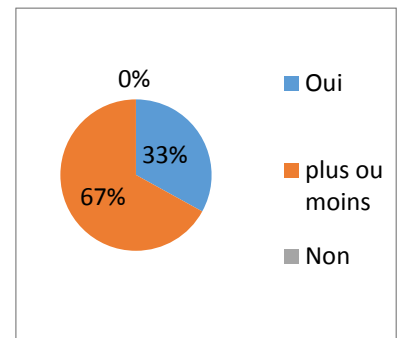
50% des parents pensent que leurs enfants seront capables de communiquer en langue française et 50% pensent qu'ils seront plus ou moins capables.

8-Les difficultés rencontrées par l'enfant dans leur apprentissage de la langue française :

Oui : 33%

Plus ou moins: 67%

Non : 0%



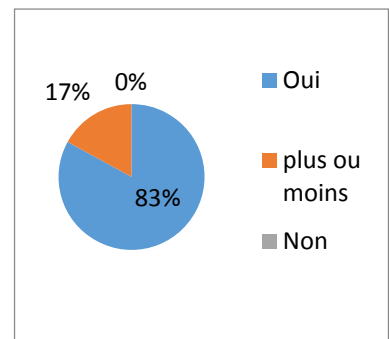
67% des enfants trouvent plus ou moins des difficultés dans l'apprentissage de la langue française.

9-L'apport du soutien des parents à cette langue :

Oui : 83%

Plus ou moins : 17%

Non : 0%



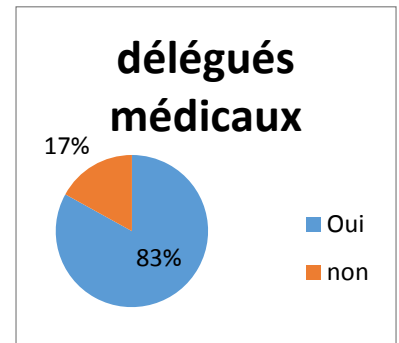
83% de parents pensent que leur soutien apporte une amélioration à l'apprentissage de cette langue.

Pour les délégués médicaux, 6 ont répondu comme suit :

1-L'utilisation de la langue française comme moyen de communication

Oui : 83 %

Non : 17%

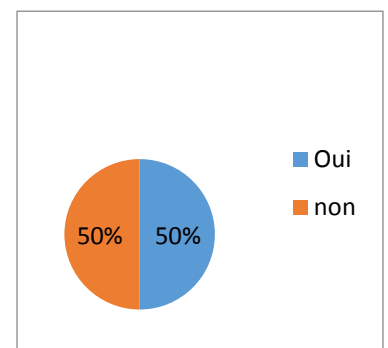


83% des délégués médicaux utilisent la langue française comme moyen de communication avec leurs enfants.

2- Les connaissances des parents sur le programme de français pour aider leurs enfants.

Oui : 50%

Non : 50%



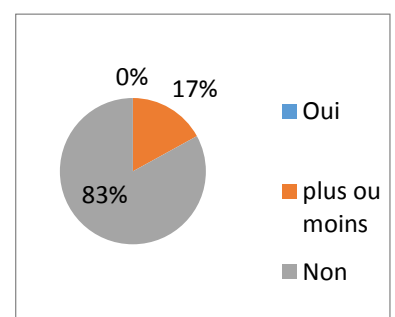
50% des parents souhaitent avoir davantage d'informations sur le programme pour aider leurs enfants et 50% ne souhaitent pas.

3-Les difficultés des parents dans l'enseignement de la langue française à leurs enfants :

Oui : 0%

Plus ou moins : 17%

Non : 83%



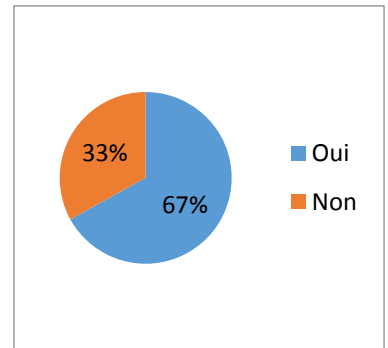
83% des parents ne trouvent pas de difficultés dans l'enseignement de la langue française à leurs enfants,

4-La motivation des apprenants vis à vis cette nouvelle langue :

Oui : 67%

Non : 33%

67% des parents déclarent que leurs enfants sont motivés par l'apprentissage de cette nouvelle langue.



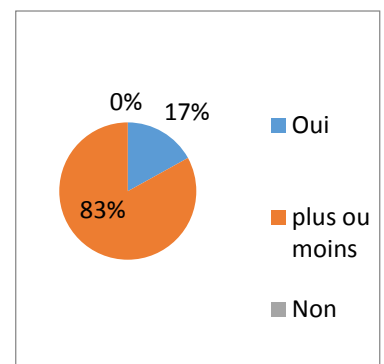
5-Le point de vue des parents de l'enseignant de français de leur enfant :

Oui : 17%

Plus ou moins : 83%

Non : 0%

83% des parents sont plus ou moins satisfaits de l'enseignant de française de leurs enfants.



6-La façon des parents pour l'apprentissage de leurs enfants :

Autre : 67%

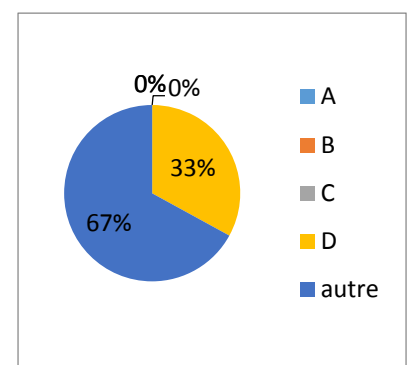
A : 0%

B : 0%

C : 0%

D : 33%

67% des parents préfèrent aider leurs enfants en leur faisant des cours supplémentaires et 33% en communiquant avec eux en langue française.

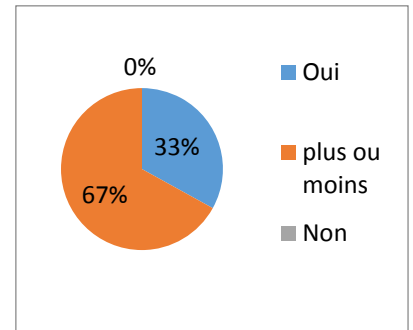


7- capacité de communication de l'enfant en langue française :

Oui : 67%

Plus ou moins : 33%

Non : 0%



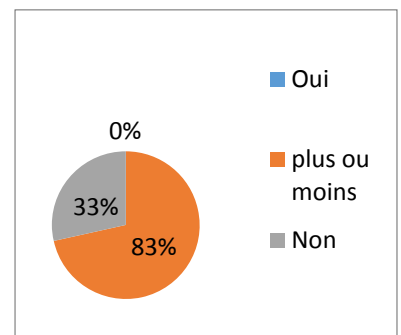
67% de parents pensent que leurs enfants seront capables de communiquer en langue française à la fin de leur cursus, et 33% pensent que leurs enfants seront plus ou moins capables.

8 -Les difficultés rencontrées par l'enfant dans leur apprentissage de la langue française :

Oui : 0%

Plus ou moins : 83%

Non : 33%



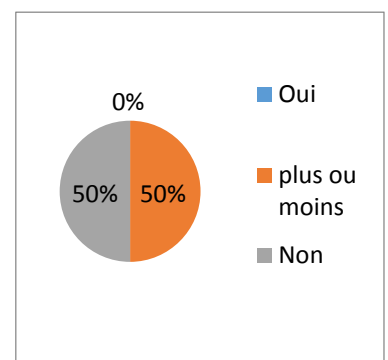
83% des parents déclarent que leurs enfants trouvent plus ou moins de difficultés dans l'apprentissage de la langue française.

9-L'apport du soutien des parents sur cette langue :

Oui : 0%

Plus ou moins : 50%

Non : 50%



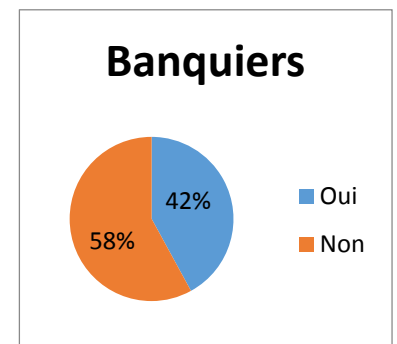
50% des parents pensent que leur soutien apporte plus ou moins une amélioration à l'apprentissage de cette langue et pour 50% pensent qu'il n'apporte pas.

-Pour les banquiers, 12 ont répondu comme suit :

1-L'utilisation de la langue française comme moyen de communication :

Oui : 42%

Non : 58%

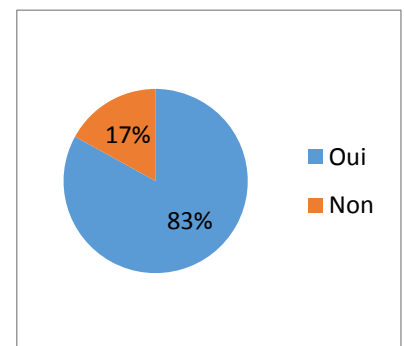


58% des parents banquiers n'utilisent pas la langue française comme moyen de communication avec leurs enfants, mais comme même 42% l'utilisent.

2- Les connaissances des parents sur le programme de français pour aider leurs enfants..

Oui : 83%

Non : 17%



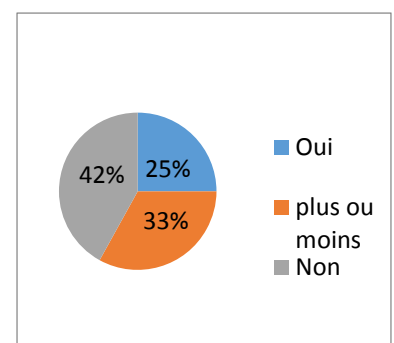
Un grand nombre de parents souhaitent avoir davantage d'informations sur le programme de français pour aider leurs enfants.

3-Les difficultés des parents dans l'enseignement de la langue française à leurs enfants :

Oui : 25%

Plus ou moins : 33%

Non : 42%

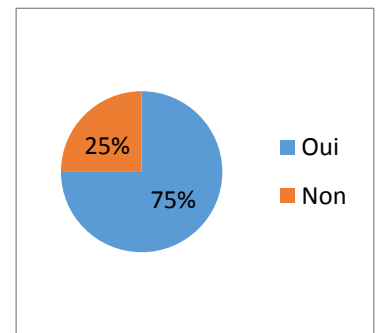


42% des parents ne trouvent pas des difficultés dans l'enseignement de la langue française à leurs enfants, et 33% trouvent plus ou moins de difficultés.

4-La motivation des apprenants vis à vis cette nouvelle langue :

Oui : 75%

Non : 25%



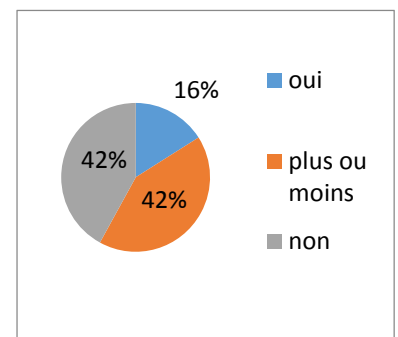
75% des parents pensent que leurs enfants sont motivés par l'apprentissage de cette nouvelle langue.

5-Le point de vue des parents de l'enseignant de français de leurs enfants :

Oui : 16%

Plus ou moins : 42%

Non : 42%



42% des parents ne sont pas satisfaits de l'enseignant de français de leurs enfants et 42% sont plus ou moins satisfaits.

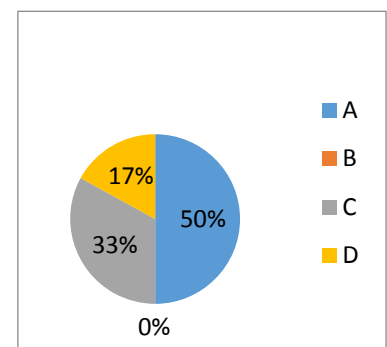
6-La façon des parents pour l'apprentissage de la langue française :

A : 50%

B : 0%

C : 33%

D : 17%



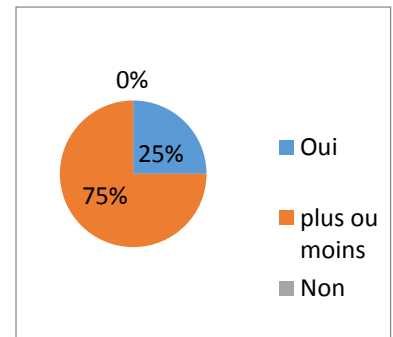
La façon la plus utilisée pour que les parents vérifient le niveau d'apprentissage de leurs enfants c'est en leur faisant des exercices de consolidation, et 33% des parents leur refaire ses cours à la maison.

7- capacité de communication de l'enfant en langue française :

Oui : 25%

Plus ou moins : 75%

Non : 0%



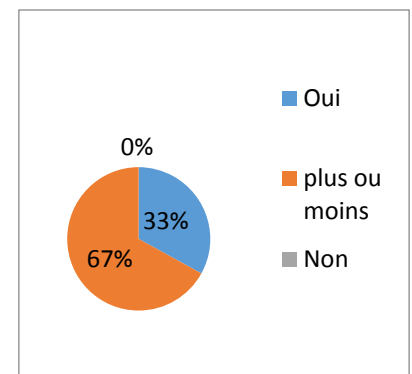
75% des parents pensent que leurs enfants seront plus ou moins capables de communiquer en langue française à la fin de leur cursus.

8- Les difficultés rencontrées par l'enfant dans leur apprentissage de la langue française :

Oui : 33%

Plus ou moins : 67%

Non : 0%



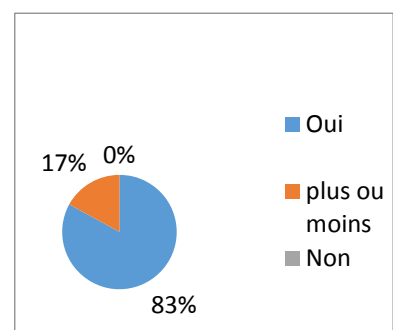
67% des parents déclarent que leurs enfants rencontrent plus ou moins des difficultés dans l'apprentissage de la langue française.

9- L'apport du soutien des parents sur cette langue :

Oui : 83%

Plus ou moins : 17%

Non : 0%



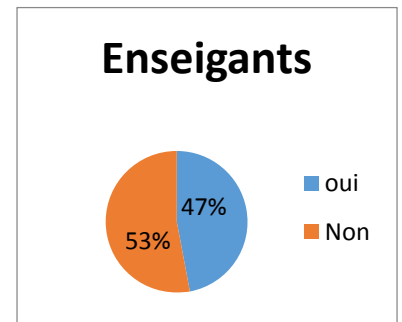
83% des parents pensent que leur soutien apporte une amélioration à l'apprentissage de la langue française

Pour les enseignants, 15 ont répondu comme suit :

1-L'utilisation de la langue française comme moyen de communication :

Oui : 47%

Non : 53%

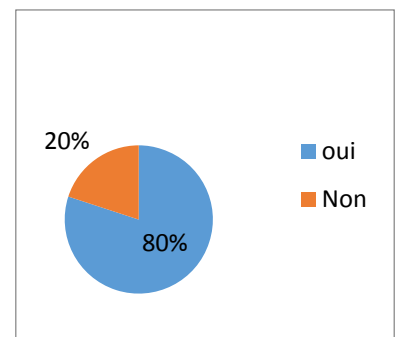


53% de parents enseignants n'utilisent pas la langue française comme moyen de communication et 47% l'utilisent.

2-les connaissances des apprenants sur le programme de français pour aider leurs enfants.

Oui : 80%

Non : 20%



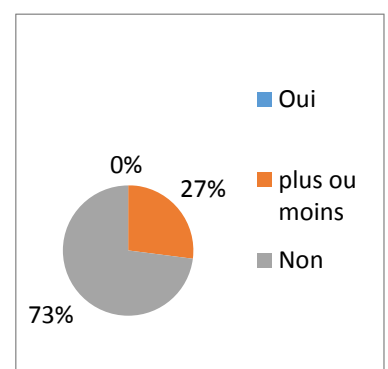
80% des enseignants souhaitent avoir davantage d'informations sur les programmes de français pour aider leurs enfants.

3-les difficultés des parents dans l'enseignement de la langue française à leurs enfants :

Oui : 0%

Plus ou moins : 27%

Non : 73%

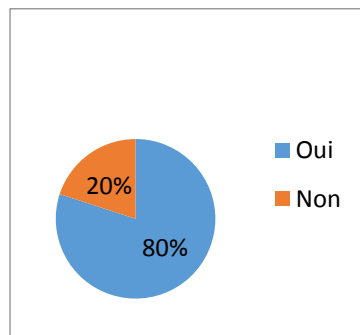


73% des enseignants ne trouvent pas des difficultés dans l'apprentissage de la langue française à leurs enfants.

4-La motivation des apprenants vis à vis cette nouvelle langue :

Oui : 80%

Non : 20%



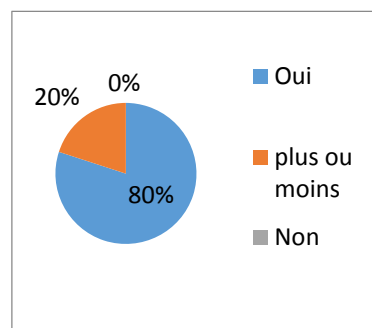
80% les enseignants déclarent que leurs enfants sont motivés pour l'apprentissage de cette nouvelle langue.

5-Le point de vue des parents sur l'enseignant de français de leurs enfants :

Oui : 80%

Plus ou moins : 20%

Non : 0%



La majorité des parents enseignants sont satisfaits de l'enseignant de français de leurs enfants.

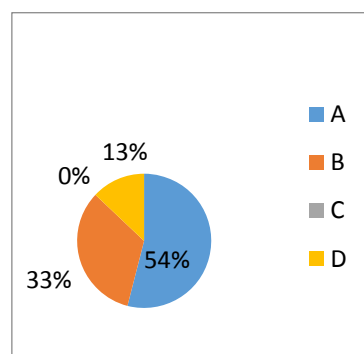
6-La façon des parents pour l'apprentissage de la langue française:

A : 54%

B : 33%

C : 0%

D : 13%



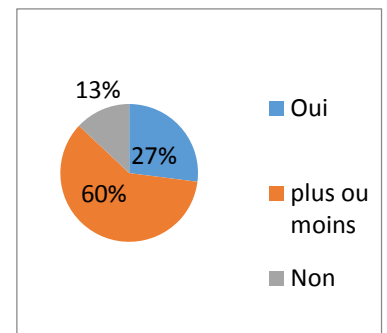
54% des enseignants vérifient le niveau d'apprentissage de leurs enfants, en leurs faisant des exercices de consolidations et 33% contrôler leurs cahiers de correspondance.

7-capacité de communication de l'enfant en langue française :

Oui : 30%

Plus ou moins : 60%

Non : 10%



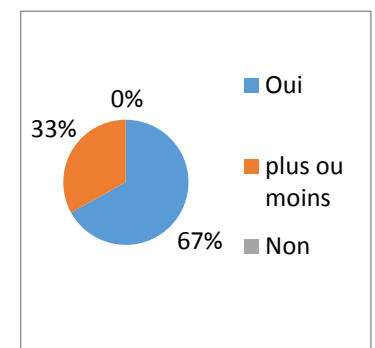
60% des enseignants pensent que leurs enfants seront plus ou moins capables de communiquer en langue française à la fin de leur cursus, et 30% pensent que leurs enfants seront capables.

8- Les difficultés rencontrées par l'enfant dans leur apprentissage de la langue française :

Oui : 0%

Plus ou moins : 33%

Non : 67%



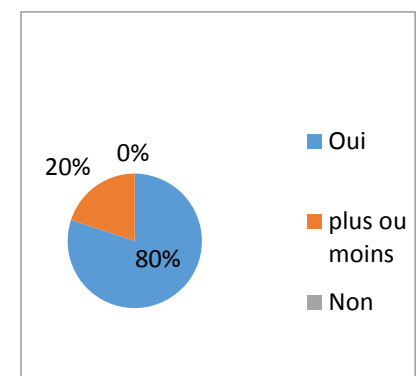
67% des enseignants déclarent que leurs enfants ne rencontrent pas des difficultés dans l'apprentissage de la langue française.

9-L'apport du soutien des parents sur cette langue :

Oui : 80%

Plus ou moins : 20%

Non : 0%



Un bon nombre d'enseignants pensent que leur soutien apporte une amélioration à l'apprentissage de cette langue.

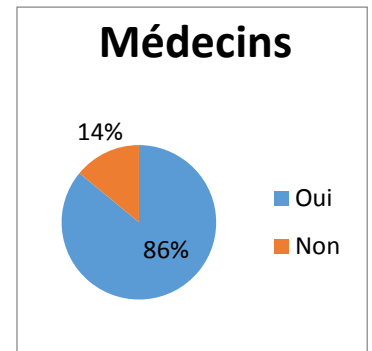
-Pour les médecins,7 ont répondu comme suit :

1-L'utilisation de langue française comme moyen de communication :

Oui : 86%

Non : 14%

La majorité des médecins utilisent la langue française comme moyen de communication avec leurs enfants.

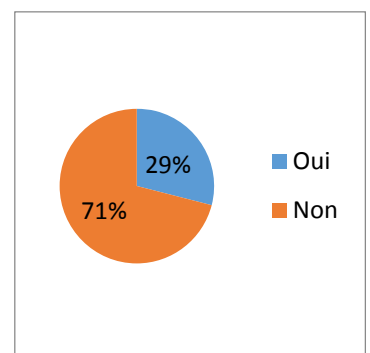


2- Les connaissances des parents sur le programme de français pour aider leurs enfants.

Oui : 71%

Non : 29%

La plupart des médecins souhaitent avoir davantage d'informations sur le programme de français pour aider leurs enfants dans leur apprentissage.



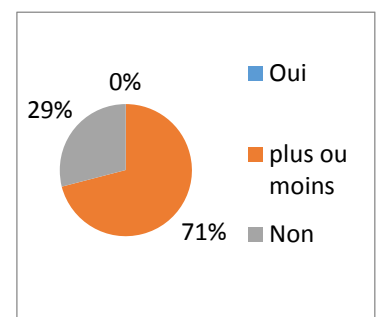
3-Les difficultés des parents dans l'enseignement de la langue française à leurs enfants:

Oui : 0%

Plus ou moins : 29%

Non : 71%

71% des médecins ne trouvent pas des difficultés dans l'enseignement de la langue française à leurs enfants.

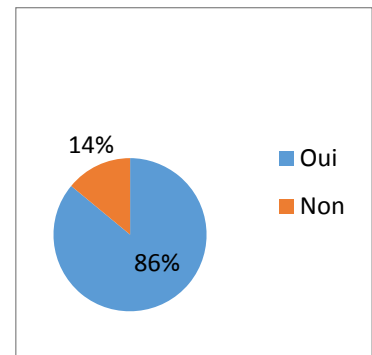


4-La motivation des apprenants vis à vis cette nouvelle langue :

Oui : 86%

Non : 14%

86% des médecins, ont des enfants motivés pour l'apprentissage de cette nouvelle langue.



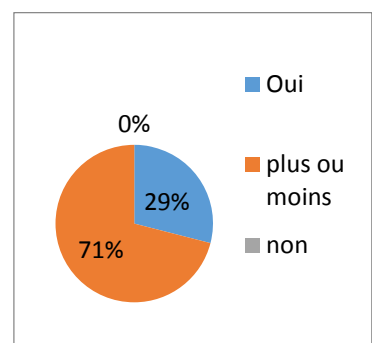
5-Le point de vue des parents de l'enseignant de français de leur enfant :

Oui : 29%

Plus ou moins : 71%

Non : 0%

71% des médecins sont plus ou moins satisfaits de l'enseignant de français de leurs enfants.



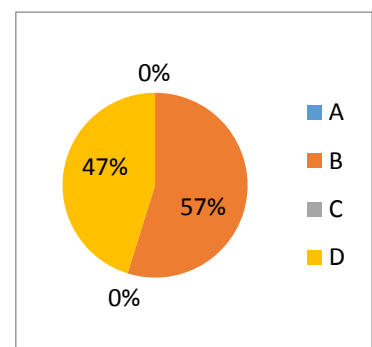
6-La façon des parents pour l'apprentissage de la langue française :

A : 0%

B : 57%

C : 0%

D : 43%



57% des médecins vérifient le niveau d'apprentissage de leurs enfants en contrôlant leurs cahiers de correspondance et 43% en communiquant avec eux en langue française.

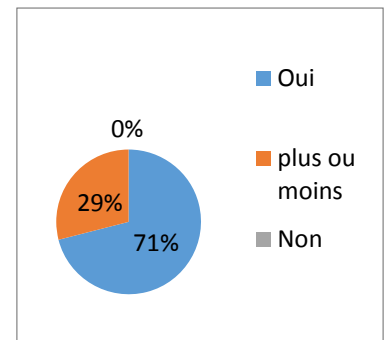
7- capacité de communication de l'enfant en langue française à la fin de leur cursus :

Oui : 71%

Plus ou moins : 29%

Non : 0%

Un bon nombre des médecins pensent que leurs enfants seront capables de communiquer en langue française à la fin de leur cursus.



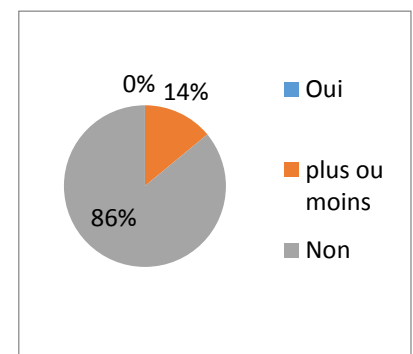
8-Les difficultés rencontrées par l'enfant dans leur apprentissage de la langue française :

Oui : 0%

Plus ou moins : 14%

Non : 86%

86% des médecins déclarent que leurs enfants ne trouvent pas de difficultés dans l'apprentissage de la langue française



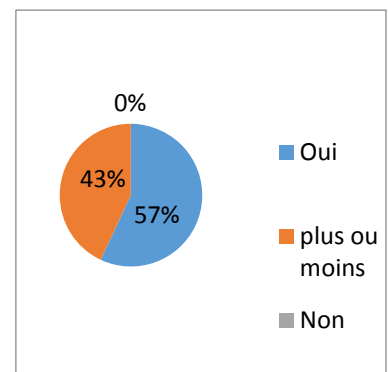
9-L'apport du soutien des parents sur cette langue :

Oui : 57%

Plus ou moins : 43%

Non : 0%

57% des parents confirment que leur soutien apporte une amélioration à l'apprentissage de la langue française, et 43% pensent que leur soutien apporte plus ou moins une amélioration.



NB : Pour la dixième question, voir la conclusion

4-Analyse de la fiche d'enquête :

Nous avons renforcé notre corpus par une fiche d'enquête, il s'agit d'une observation et d'une analyse de l'activité métalinguistique des apprenants à travers une séance de compréhension de l'oral pour confirmer ou infirmer « Le soutien des parents dans l'acquisition/apprentissage d'une langue étrangère (FLE).Cas des apprenants du primaire. Réalité et perspectives

Nous avons assisté à une séance de classe de 3^{ème} année primaire à l'école (Abd el Hamid ibn badis) qui se situe à Agadir, c'est une classe de 29 élèves.

L'intitulé de l'activité de la compréhension de l'oral c'était construire le sens d'un message oral en réception.

La démarche favorise l'implication et la prise de parole par les apprenants car le professeur donne quelques indices sur le sujet dont la qualité du discours répond à l'esprit de cette activité avec la participation des apprenants qui ont des connaissances personnelles sur le thème

L'illustration de la leçon avec une vidéo sonore qui met en évidence des points de langue particuliers, et les réinvestissements des apprenants étaient satisfaisant.

Pour le taux et le temps de prise de parole chez le professeur et les apprenants sont presque les mêmes ainsi que l'abondance métalinguistique est satisfaisante.

Pour la 2^{ème} école (aysouf Boumediene) à sidi Saïd, nous avons assisté à une séance dans une classe de 5^{ème} année primaire qui se constitue de 32 élèves.

L'intitulé de l'activité de la compréhension de l'oral c'était conception (écouter /comprendre) une interview.

La démarche favorise l'implication et la prise de parole des apprenants car la qualité du discours du professeur répond à l'esprit de cette activité et les apprenants sont capables de les identifiés donc leur réinvestissement était satisfaisant.

Le taux et le temps de la prise de parole est plus élevé chez le professeur avec la participation de quelques bons apprenants, donc nous avons remarqué qu'il y avait une abondance métalinguistique.

La 3^{ème} écoles (Madani Mohammed) à Ain fezza c'était une classe de la 4^{ème} année primaire qui se constitue de 36 élèves.

L'intitulé de l'activité de la compréhension de l'oral c'était lire et écrire une comptine ou un poème

La démarche favorise plus ou moins l'implication et la prise de parole des apprenants et le professeur illustre son texte avec des images, donc les discours répondent à l'esprit de cette activité, leur réinvestissement plus ou moins satisfaisant.

Le taux et le temps de la prise de parole est plus élevé chez le professeur avec la participation de quelques apprenants cela signifie qu'il y a une abondance métalinguistique.

CONCLUSION

C'est dans le but d'apprentissage des astuces de la recherche scientifique que nous avons réalisé ce travail.

Dans cette étude, nous avons intitulé notre thème : Le soutien des parents dans l'acquisition/apprentissage d'une langue étrangère (FLE). Cas des apprenants du primaire réalité et perspectives.

Les résultats ne sont valables que pour notre corpus de sorte que le même thème pourrait avoir d'autres résultats différents chez un autre chercheur.

D'après nos observations et notre analyse, à notre problématique nous répondons que, le soutien des parents d'élèves est un facteur facilitateur l'apprentissage de la langue dans une classe de FLE

Dans notre analyse des questionnaires des parents et des enseignants de français, nous pouvons confirmer que le soutien des parents d'élèves devient une nécessité qui apporte une amélioration à l'apprentissage de la langue française aux apprenants.

Dans notre présence de trois séances d'apprentissage dans des classes de FLE, nous remarquons les effets du soutien des parents en classe à travers la motivation cognitive des apprenants dont ils ont le désir d'apprendre en captant leur attention à l'enseignant, et la curiosité des apprenants et la volonté de parler en langue française dans une classe de FLE.

En outre, nous pouvons ajouter que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, mais, chacun a sa façon, car lorsqu'ils participent à l'éducation de leurs enfants tout le monde y gagne : les apprenants, les parents, le personnel enseignant, les écoles et les communautés, les bonnes écoles deviennent les lieux encore plus propices à l'enseignement/apprentissage et le rendement des apprenants s'en retrouvent souvent amélioré.

Tous les parents désirent que leurs enfants réussissent à l'école, et ils considèrent l'éducation de leurs enfants comme responsabilité partagée qui nécessite leur soutien qui diffère de parent à autre, chacun soutient son enfant à sa façon, le plus important c'est que ce soutien apporte des résultats satisfaisants dans l'apprentissage de leur enfant.

Nous trouvons des parents qui soutiennent leurs enfants en faisant des exercices de consolidations, leurs refaire leurs cours à la maison, ou bien en communiquant avec eux en langue française et contrôler leurs cahiers de correspondance et d'autres préfèrent leurs faire

des cours supplémentaires, donc quelque soit la façon l'essentiel que ce soutien soit un facteur qui contribue à la réussite des apprenants dans leur apprentissage.

Comme nous avons parlé de la façon dont les parents soutiennent leurs enfants, nous parlons aussi de trois types de soutien (pédagogique, psychologique et scolaire).

Nous pouvons considérer que le soutien psychologique comme un facteur important qui sert aider l'apprenant de dépassés les difficultés scolaire, des troubles de comportement ou bien la tristesse chez l'enfant confrontées qui influence négativement sur son apprentissage, donc les parents sont les premiers capables d'aider leurs enfants ;le faite qu'ils le favorisent à un mode de vie stable et sécurisé, c'est un soutien psychologique, il apparait aussi que si l'éducation est importante au sein de la famille, et si les parents sont éduqués, leurs enfants aient de la chance de l'être.

Mais sans oublier le soutien de nos grands parents malgré qu'ils fussent illettrés.

Après cela, nous pouvons dire que le soutien psychologique est un facteur qui facilite la mission du soutien pédagogique est scolaire.

Dans notre analyse nous avons constaté d'après la dixième question du questionnaire des parents d'élèves qui porte sur le point de vue des parents sur l'association des parents d'élèves, que la majorité n'ont pas répondu à cette question, et une minorité déclarent qu'ils n'ont aucune idée sur cette association, et d'autres pensent que la majorité des membres de cette association profitent de ce poste pour leurs intérêts ,cela veut dire qu'il ya une méconnaissance et absence absolue sur cette association.

Nous allons finir ce travail par quelques propositions qui se constitue d'organisation des campagnes de sensibilisation aux parents pour la nécessité de l'association des parents d'élèves dans notre société, et même d'autres associations qui ont pour but d'organiser des réunions pour la rencontre des parents d'élèves avec les enseignants, pour informer les parents sur :

- Les programmes scolaires dont il a la charge.
- Les objectifs poursuivis, les modalités et le rythme des évaluations.
- Le réglementaire en classe.

Les parents doivent :

-S'informer auprès de l'enseignant de comportement de leurs enfants en classe

De leurs l'évaluation et leurs résultats

De solliciter des conseils pour encore mieux aider leurs enfants

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Achouche, M : « *La situation sociolinguistique en Algérie. Langue et migrations. Centre de didactique des langues, université des langues et lettres de Grenoble.* p.46
- Benbouzid, B(2009) : « *La réforme de l'éducation en Algérie - Enjeux et réalisation, Alger, Casbah, 2009.*
- Eveno, P. (1994) : *Le monde ; édition l'Algérie.* p.103.
- Gaonac'h, D. (2006) : *l'apprentissage précoce d'une langue étrangère, la point de vue de la psychologie, Hachette éducation.*
- GUBERINA, Petar, Rôle de la perception auditive dans l'apprentissage précoce des langues, *Le Français dans le Monde, 1991, Paris, Clé international, pp. 65-70.* 3
- Kateb, Y. (1997) : *la situation sociolinguistique en Algérie.* p.15.
- Queffelec, A, (2002) : *le français en Algérie, lexique et dynamique des langues, p.30.*
- Sebaa, R, (2002) : *l'Algérie et la langue française, l'altérité partagée, Oran, édition Dar el Gharb*
- Taleb, KH,(1997) : *les Algériens et leurs langues ,Dar el hikma, p.12.*
- Tayeb, Ch,(2007) : *l'Algérie face a la mondialisation, le système éducatif algérien, dar el dakar,p.164.*
- Walter, H. (1994) : *Le français dans tout les sens. Édition Laffont, Paris, p.214.*

Articles :

- BOUACHA, A. (1991) : « *le français dans le monde* », *la généralisation du discours, thèse de doctorat d'état 1991, université de paris.*
- BYRAM,M, & ZARATE,G.(1997) « *la compétence socioculturelle dans l'apprentissage et l'enseignement des langues* », *vers un cadre européen commun de références pour l'apprentissage/enseignement des langues vivantes, édition le conseil de l'Europe*
- CAUBET, D.(1998) : « *l'Alternance de code du Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé ? in [plurilinguisme, alternance des langues et apprentissage en contexte plurilingue], p.122.*
- COHEN, R., (1982), *plaidoyer pour l'apprentissage précoce, communication et langage. p.85*

-SAADI, D. (1995) : « *la situation sociolinguistique en Algérie, la guerre des langues*. P.129.

- KATEB, Y cité par NYSSSEN. Hubert. (1970) : « *L'Algérie en 1970, telle que j'ai vue* » in [*Jeune Afrique*], collection B, Arthaud, Paris, p. 77 (consulté le 26.12.2014).

-MINGAT, A, (1991) : « *les activités de rééducation groupe d'aide psychopédagogique à l'école primaire, analyse fonctionnement et évaluation des effets* in [*revue française de sociologie*, p.515.

Sytographie:

- <http://eduscol.education.fr/cid46787/l-ecole-primaire.html>

- https://www2.espe.u-bourgogne.fr/doc/memoire/mem2004/04_0261287H.pdf.

- <http://www.ggrandguillaume.fr/article.php?categorie=Articles>

-[Scolarama, le soutien scolaire, quand la technologie rime avec l'enseignement.](#)

Dictionnaire:

Dictionnaire le Robert, 2003, paris.

ANNEXES

6-Comment vérifiez-vous le niveau d'apprentissage de la langue française de votre enfant ?

-En lui faisant des exercices de consolidation

-Contrôler son cahier de correspondance

-Lui refaire ses cours à la maison

-En communiquant avec eux en français

-Autre.....

7-Pensez-vous que votre enfant sera capable de communiquer en langue française à la fin de son cursus ?

Oui

Plus ou moins

Non

8-Votre enfant rencontre-t-il-des difficultés dans l'apprentissage de la langue française

Oui

Plus ou moins

Non

9-Pensez-vous que votre soutien apporte une amélioration à l'apprentissage de cette langue

Oui

Plus ou moins

Non

10-Que pensez-vous de l'association des parents d'élèves

.....
.....

Questionnaire destiné aux enseignants

.Je vous soumetts ce questionnaire, nécessaire à l'aboutissement d'un travail de recherche sur « Le soutien des parents dans l'acquisition/apprentissage d'une langue étrangère (FLE).cas des apprenants du primaire » Réalité et perspectives. Et espère votre collaboration. Vous êtes priés de répondre à toutes les questions.

Fiche personnelle

Sexe : Homme :..... Femme :..... Age :.....

Année de service :Profil de formation :.....

1-Vous êtes enseignant d français parce que :

A-vous aimez enseigner

b-vous aimez le français

c-vous avez eu une formation d'enseignement de français

d-c'est un choix personnel

2-Pensez-vous que les programmes de français du primaire sont vraiment adaptés aux besoins des élèves ? Si non pourquoi ?

Oui

Non

3-Vos élèves montrent-ils de l'intérêt pour l'apprentissage de cette nouvelle langue ?

Oui

Plus ou moins

Non

4-Vos élèves, en langue française, sont-ils :

Tellement motivés

Peu motivés

Très peu motivés

5-Y a-t-il des parents d'élèves qui suivent l'apprentissage de leurs enfants ?

Oui

Non

6-Le soutien des parents est-il l'un des facteurs d'acquisition de cette langue ?

Oui

Non

Parfois

7-Pensez-vous que le soutien des parents facilite votre mission en classe ?

Oui

Plus ou moins

Non

8-Selon- vous, le soutien des parents est-il une nécessité à l'apprentissage de la langue française aujourd'hui ?

Oui

Non

FICHE D'ENQUETE :

Observation et Analyse de l'activité métalinguistique des apprenants de 3AP à travers une séance de compte-rendu.

Zone : - Urbaine - Semi urbaine - Rurale
 Nom de l'établissement :
 =====
 A)-Grade : - Titulaire - Stagiaire

B)-Expérience professionnelle :
 Nombre d'années d'expérience :

C)- Vos élèves :
 -Niveau :

C.1)-Age : entre et

C.2)-Classe :

C.3)-Nombre de filles :

C.4)-Nombre de garçons :

D)-Intitulé du projet :

E)-Intitulé de l'activité de grammaire :

F)-Evaluation du support en termes d'utilité, de qualité, d'efficacité et de motivation à la prise de parole (communication)

L'échelle utilisée de 1 à 5 (1 étant l'appréciation la moins positive et 5 la plus positive)

Titre du support	Utilité des objectifs poursuivis	Adaptation au niveau des apprenants	Adaptation aux intérêts des apprenants	Qualité des notions (faciles à utiliser, attractives...)	Efficacité Motivation
------------------	----------------------------------	-------------------------------------	--	--	--------------------------

I)-Interactions apprenants/Professeur en séance de compte- rendu :

N°	ITEMS	APPRECIATIONS			OBSERVATIONS
		OUI	+/-	NON	
I.1	La démarche, favorise-t-elle l'implication et la prise de parole par les apprenants ?				
I.2	La qualité du discours, répond-elle à l'esprit de cette activité ?				
I.3	Les notions grammaticales abordées, ont-elles été identifiées au préalable ?				
I.4	Le corpus proposé prend-il en charge les notions mal acquises ?				
I.5	Face à ces situations d'apprentissage, y'a-t-il une réaction positive des élèves ?				
I.6	Les élèves sont-ils en mesure de s'approprier de nouveau les acquis en grammaire ?				
I.7	Les contenus grammaticaux, font-ils ressortir une activité métalinguistique réelle ?				
I.8	Le taux et le temps de prise de parole, est-il plus élevé chez le professeur ?				
I.9	Le taux et le temps de prise de parole, est-il plus élevé chez les apprenants ?				
10	L'abondance ou fréquence métalinguistique, est-elle satisfaisante ?				

FICHE D'ENQUETE :

Observation et Analyse de l'activité métalinguistique des apprenants de 3AP à travers une séance de compte-rendu.

Zone : - Urbaine - Semi urbaine - Rurale

Nom de l'établissement :

A)-Grade : - Titulaire - Stagiaire

B)-Expérience professionnelle :

Nombre d'années d'expérience :

C)- Vos élèves :

-Niveau :

C.1)-Age : entre et

C.2)-Classe :

C.3)-Nombre de filles :

C.4)-Nombre de garçons :

D)-Intitulé du projet :

E)-Intitulé de l'activité de grammaire :

F)-Evaluation du support en termes d'utilité, de qualité, d'efficacité et de motivation à la prise de parole (communication)

L'échelle utilisée de 1 à 5 (1 étant l'appréciation la moins positive et 5 la plus positive)

Titre du support	Utilité des objectifs poursuivis	Adaptation au niveau des apprenants	Adaptation aux intérêts des apprenants	Qualité des notions (faciles à utiliser, attractives...)	Efficacité Motivation
------------------	----------------------------------	-------------------------------------	--	--	------------------------------

I)-Interactions apprenants/Professeur en séance de compte-rendu :

N°	ITEMS	APPRECIATIONS			OBSERVATIONS
		OUI	+/-	NON	
1.1	La démarche, favorise-t-elle l'implication et la prise de parole par les apprenants ?				
1.2	La qualité du discours, répond-elle à l'esprit de cette activité ?				
1.3	Les notions grammaticales abordées, ont-elles été identifiées au préalable ?				
1.4	Le corpus proposé prend-il en charge les notions mal acquises ?				
1.5	Face à ces situations d'apprentissage, y'a-t-il une réaction positive des élèves ?				
1.6	Les élèves sont-ils en mesure de s'approprier de nouveau les acquis en grammaire ?				
1.7	Les contenus grammaticaux, font-ils ressortir une activité métalinguistique réelle ?				
1.8	Le taux et le temps de prise de parole, est-il plus élevé chez le professeur ?				
1.9	Le taux et le temps de prise de parole, est-il plus élevé chez les apprenants ?				
10	L'abondance ou fréquence métalinguistique, est-elle satisfaisante ?				

FICHE D'ENQUETE :

Observation et Analyse de l'activité métalinguistique des apprenants de 3AP à travers une séance de compte-rendu.

Zone : - Urbaine - Semi urbaine - Rurale
 Nom de l'établissement :
 =====
 A)-Grade : - Titulaire - Stagiaire

B)-Expérience professionnelle :
 Nombre d'années d'expérience :

C)- Vos élèves :
 -Niveau :
 C.1)-Age : entre et
 C.2)-Classe :
 C.3)-Nombre de filles :
 C.4)-Nombre de garçons :

D)-Intitulé du projet :

E)-Intitulé de l'activité de grammaire :

F)-Evaluation du support en termes d'utilité, de qualité, d'efficacité et de motivation à la prise de parole (communication)

L'échelle utilisée de 1 à 5 (1 étant l'appréciation la moins positive et 5 la plus positive)

Titre du support	Utilité des objectifs poursuivis	Adaptation au niveau des apprenants	Adaptation aux intérêts des apprenants	Qualité des notions (faciles à utiliser, attractives...)	Efficacité Motivation
------------------	----------------------------------	-------------------------------------	--	--	------------------------------

I)-Interactions apprenants/Professeur en séance de compte- rendu :

N°	ITEMS	APPRECIATIONS			OBSERVATIONS
		OUI	+/-	NON	
I.1	La démarche, favorise-t-elle l'implication et la prise de parole par les apprenants ?				
I.2	La qualité du discours, répond-elle à l'esprit de cette activité ?				
I.3	Les notions grammaticales abordées, ont-elles été identifiées au préalable ?				
I.4	Le corpus proposé prend-il en charge les notions mal acquises ?				
I.5	Face à ces situations d'apprentissage, y'a-t-il une réaction positive des élèves ?				
I.6	Les élèves sont-ils en mesure de s'approprier de nouveau les acquis en grammaire ?				
I.7	Les contenus grammaticaux, font-ils ressortir une activité métalinguistique réelle ?				
I.8	Le taux et le temps de prise de parole, est-il plus élevé chez le professeur ?				
I.9	Le taux et le temps de prise de parole, est-il plus élevé chez les apprenants ?				
I.10	L'abondance ou fréquence métalinguistique, est-elle satisfaisante ?				

Résumé :

Le présent mémoire porte sur la nécessité du soutien des parents dans l'acquisition/apprentissage d'une langue étrangère (FLE). Cas des apprenants du primaire. A travers cette enquête, nous avons confirmé que le soutien des parents devient un phénomène social, et qui exige de la part des parents un soutien contient quelque soit son type a fin de pouvoir permettre nos enfants d'acquérir une langue étrangère. (Cas du FLE)

Les Mots clés : Soutien, parent, apprentissage, méthode de soutien, impact de soutien.

ملخص

هذه المذكرة تتناول الحاجة لدعم الأهل في اكتساب تعلم لغة أجنبية للمتعلمين الأساسي. من خلال هذا البحث أكدنا أن دعم الوالدين هو ظاهرة اجتماعية وهذا يتطلب من طرف الأباء دعم مهما كان نوعه لنسمح لأطفالنا لاكتساب لغة أجنبية.

الكلمات الرئيسية

دعم , الاباء , تعلم , طريقة الدعم , تأثير الدعم

Abstract

This submission is the need of the support of parents in the acquisition / learning a foreign language (FFL). For primary learners. Through this investigation, we confirmed that parental support is a social phenomenon, and that requires the parents support contains whatever its type was late to allow our children to acquire a foreign language. (Case FFL)

Key words :

Support, parent learning, support method , support impact.